

# LA DEPOSITION DES REPRESENTANTS DU M. R. A. P. au procès du D<sup>r</sup> GLOBKE

à Berlin  
devant la  
Cour Suprême  
de la R. D. A.

(Voir pages 6 et 7.)

JUILLET-AOUT 1963

N° 223  
0,75 F

**D**roit et **L**iberté  
CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

## U. S. A. : LA BATAILLE ANTIRACISTE gagne en ampleur

UNE délégation du M.R.A.P. a été reçue, le 24 juin, par le Premier Secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis à Paris. Cette délégation, composée de Pierre PARAF et Charles PALANT, président et secrétaire général du Mouvement, Marie-Magdeleine CARBET et Hugues STEINER (de gauche à droite sur la photo ci-contre), a remis le message aux antiracistes américains adopté au Palais de l'U.N.E.S.C.O. par les 2.000 participants à la Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix.

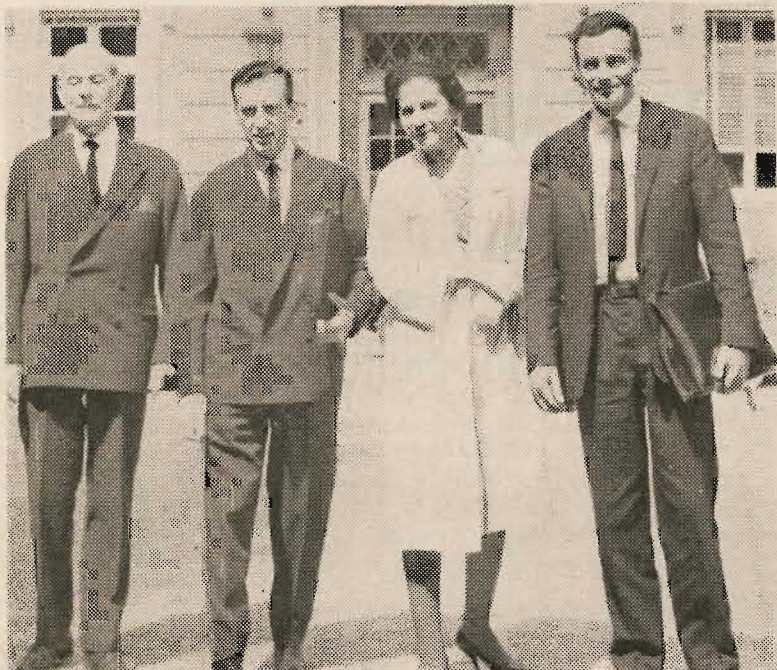
Soulignant l'intérêt suscité dans notre pays par la lutte contre la ségrégation et les discriminations raciales qui va s'amplifiant aux Etats-Unis, la délégation a exprimé la solidarité chaleureuse des antiracistes français avec tous ceux qui concourent, sous des formes diverses, aux progrès de l'égalité et de la fraternité entre les hommes.

Au cours de l'audience, la délégation a communiqué au représentant des Etats-Unis, en témoignage de cette solidarité, les milliers de signatures déjà recueillies à travers la France sur les listes de pétitions diffusées par le M.R.A.P.

(On lira en page 10 nos informations sur les derniers développements de la bataille menée par les antiracistes américains, qui sera marquée, le 28 août, par une puissante « marche sur Washington ».)

(Photo Elie Kagan.)

### UNE DELEGATION DU M. R. A. P. A L'AMBASSADE DES ETATS-UNIS



Les anciens  
Waffen SS  
pourront-ils  
tenir leur  
congrès  
à Hameln  
(R. F. A.) ?

Ce rassemblement  
criminel  
doit être  
INTERDIT !

(Page 4)



ALGERIE 1963

Notes de voyage  
d'Albert LEVY

(Page 7)

Le Prix  
de la Fraternité  
à Jean SCHMIDT  
pour son film  
" KRISS ROMANI "

Mention spéciale  
à Jean TOULAT  
pour son livre  
" Juifs mes frères "

Le Prix de la Fraternité, fondé par le M.R.A.P. en 1955, a été décerné pour la septième fois au début de juillet.

Le lauréat est le jeune cinéaste Jean SCHMIDT, pour son film « Kriss Romani », auquel nous avons consacré une page dans notre dernier numéro.

C'est la première fois que le Prix de la Fraternité est décerné à un auteur ou réalisateur se trouvant au début de sa carrière artistique. « Kriss Romani » est en effet le seul grand film réalisé à ce jour par Jean Schmidt.

Parmi les œuvres diverses qu'il a examinées, le jury a tenu d'autre part, à mentionner spécialement le beau livre de l'abbé Jean TOULAT, « Juifs mes frères », que notre collaboratrice Nicole de Boisanger a longuement commenté dans nos colonnes il y a quelques mois.

(Suite page 5.)

jeux de plage...

« Pas de noirs ici »...

Expulsé d'un  
bar lyonnais  
un Martiniquais  
est brutalisé  
par la police

A Lyon, dans la soirée du 19 juin, un ouvrier noir, d'origine martiniquaise entrant dans un café de la rue Childebert, le « New York City Bar ». Comme il demandait une consommation, le patron lui lança, brutalement : « Ici, on ne sert pas les noirs » et le fit expulser...

S'étant rendu dans un établissement voisin, le Martiniquais raconta sa mésaventure à deux consommateurs blancs. Ceux-ci, indignés, décidèrent de l'accompagner au « New York City Bar ».

(Suite page 2.)



(Photo René Maltête.)



## Ce mois-ci...

4-VI. — Les manifestations contre la ségrégation se poursuivent à Jackson (Mississippi) : 29 noirs arrêtés sont conduits au camp de détention aménagé sur le champ de foire.

• La Maison Blanche annonce des mesures contre la ségrégation dans les centres d'apprentissage et dans les entreprises bénéficiant de prêts fédéraux.

• A Londres, six jeunes antifascistes, membres du Mouvement de l'Etoile Jaune, inculpés de coups et blessures : ils s'étaient opposés à une manifestation de Mosley.

5-VI. — Un second noir, Cleve Mac Dowell, s'inscrit à l'université d'Oxford (Mississippi) où l'entrée de James Meredith avait provoqué de violents incidents.

• Trois jeunes voyous condamnés à des amendes, à Londres, pour avoir barbouillé des croix gammées sur les murs.

6-VI. — Manifestations antiracistes à Greensboro (Caroline du Nord) : 300 arrestations. Un blanc est tué au cours d'échauffourées à Lexington.

8-VI. — Plusieurs milliers de racistes mobilisés par le Ku Klux Klan se réunissent et profèrent des menaces devant l'université de Tuscaloosa, où le gouverneur de l'Alabama veut empêcher l'entrée d'étudiants noirs.

10-VI. — Deux nationalistes sud-africains condamnés à mort au Cap.

11-VI. — Malgré l'opposition du gouverneur George Wallace, deux étudiants noirs, Miss Vivian Malone et James Hood, protégés par la Garde Nationale, que le président Kennedy avait « fédéralisée », FONT LEUR ENTREE A L'UNIVERSITE DE TUSCALOOSA.

12-VI. — Le secrétaire de la N.A.A.C.P. du Mississippi, M. Medgar Evers, 37 ans, assassiné par des racistes à Jackson. Défilé de protestation dans les rues de la ville, 147 arrestations.

• Plusieurs milliers de jeunes Martiniquais manifestent dans les rues de Fort-de-France, à la suite d'incidents provoqués par des racistes.

13-VI. — Par 325 voix contre 107 et 42 abstentions, l'Assemblée Nationale ratifie le traité franco-allemand signé par le général de Gaulle et le chancelier Adenauer.

14-VI. — Le lieutenant-colonel Valery Bykovski, cinquième cosmonaute soviétique, est lancé dans l'espace.

• 5.000 noirs manifestent à Washington contre la ségrégation raciale.

16-VI. — Pour la première fois, une femme est lancée dans le cosmos : la soviétique Valentina Terechkova, ancienne ouvrière du textile.

15-VI. — Obsèques de Medgar Evers à Jackson. La police lance des chiens policiers contre des noirs qui réclamaient le châtiment des assassins.

17-VI. — La Cour Suprême des Etats-Unis rejette l'appel qui lui avait été soumis pour la révision du procès de Sobell, condamné en même temps qu'Ethel et Julius Rosenberg.

19-VI. — Valery Bykovski et Valentina Terechkova atterrissent après avoir fait respectivement 82 et 49 tours de la terre.

• Le président Kennedy soumet au Congrès son projet de législation contre la ségrégation raciale.

20-VI. — Accord entre les U.S.A. et l'U.R.S.S. pour l'établissement d'une ligne directe entre le Kremlin et la Maison Blanche.

21-VI. — Le cardinal Montini est élu pape. Le successeur de Jean XXIII prend le nom de Paul VI.

22-VI. — Attentat raciste près de Washington contre un fonctionnaire noir, M. Quinton Davis, 25 ans, qui est tué dans son automobile.

23-VI. — Cent mille personnes participent, à Détroit, à un défilé contre la ségrégation.

• Arrivée en Allemagne du président Kennedy.

25-VI. — Une charge de plastique explose à Nantes à la porte d'une perception.

26-VI. — Dix noirs qui voulaient s'inscrire sur les listes électorales arrêtés à Greenwood (Mississippi).

27-VI. — Des tracts nazis affichés SUR LA SYNAGOGUE DE FRANCFORT (République Fédérale Allemande) et plusieurs immeubles de la ville.

29-VI. — Attentat au plastique à Berlin-Ouest contre le mur qui sépare cette partie de la ville de la partie orientale.

30-VI. — Quatre noirs blessés par l'explosion d'une bombe à Jackson (Mississippi).

• Attentats au plastique contre les consulats algériens de Lille et de Bordeaux.

4-VII. — Nombreuses manifestations antiracistes dans l'ensemble des Etats-Unis. 283 arrestations à Baltimore.

• Le général de Gaulle se rend pour deux jours à Bonn, pour s'entretenir avec le chancelier Adenauer.

5-VII. — Pour protester contre le racisme en Afrique du Sud, les dockers de Copenhague REFUSENT DE DECHARGER DES MARCHANDISES provenant de ce pays.

8-VII. — Ouverture à Berlin du procès de Globke, devant la Cour Suprême de la République Démocratique Allemande.

## RACISME

## ● Scandale à Lyon

(Suite de la première page)

« Pas de noirs ici ! », répéta le patron, et il appela police-secours. Quelques minutes plus tard, un car arrivait : un brigadier et un agent pénétraient dans le bar. Le patron leur déclara que les trois hommes avaient « menacé de tout casser ». Alors, les deux policiers se précipitèrent sur le noir, le rouèrent de coups et l'embarquèrent dans le car avec ses deux compagnons.

Dans le car, puis au commissariat de la place Antonin-Poncet, l'ouvrier martiniquais fut encore maltraité et insulté. « Si tu ne veux pas retourner chez toi les pieds devant, tiens-toi tranquille », lui criaient les policiers.

Relâchés après vérification d'identité, les deux antiracistes, qui n'avaient cessé de protester contre ces exactions, alertèrent aussitôt la presse et le comité lyonnais du M.R.A.P.

Dès le lendemain, notre comité rendait publique une déclaration dans laquelle il « élève une énergique protestation contre de tels abus ». Il est inadmissible, souligne-t-il, qu'une personne appréhendée, quelle que puisse être la couleur de sa peau, soit injuriée, frappée et maltraitée.

Et il « demande que des sanctions soient prises à l'encontre des policiers qui se sont rendus coupables de telles violences ».

Tandis que la victime était hospitalisée, l'émotion causée par ce scandale amenait les autorités à prendre des sanctions. Traduits devant une commission de discipline, les deux policiers ont été déplacés hors du département.

Mais cette sanction purement administrative ne saurait suffire. Le noir brutalisé a porté plainte et il faut souhaiter que les coupables seront châtiés d'autant plus sévèrement qu'ils ont précisément pour rôle d'assurer le respect de la loi.

Quant au tenancier du « New York City Bar », une condamnation rigoureuse devrait lui apprendre que la ségrégation n'a pas cours chez nous : leçon rendue particulièrement nécessaire du fait que de semblables pratiques sont signalées dans une dizaine d'autres établissements lyonnais, où l'on refuse de servir et les noirs et les Algériens.

L'une des deux propositions de loi soumises par le M.R.A.P. au Parlement, visant à rendre plus efficace la répression des discriminations raciales, apparaît particulièrement nécessaire à la lumière de pareils incidents.

## ● « Interpellation »

« Le Monde » du 7 juillet fait état, sous ce titre, d'une lettre adressée au ministre de l'Intérieur par un journaliste étranger, correspondant à Paris. Voici un extrait de cette lettre :

« Le 2 juillet, à Ramatuelle (Var), deux C.R.S. interpellent, sans autre motif, deux ouvriers marocains. Ceux-ci présentent des passeports en règle, des quittances de paie. L'un d'eux, vouvoyant le brigadier et l'appelant « monsieur », lui affirme être depuis sept ans en France, et travailler de façon permanente comme maçon dans la région.

— Il n'y a donc pas de travail au Maroc pour que tu viennes emm... les gens à Ramatuelle ? dit alors celui-ci. Tu as un visa de touriste. Où est ton permis de travail ? Tu es étranger ici, tu n'as pas le droit de travailler. »

Et malgré les protestations des ouvriers et l'indignation contenue d'un petit groupe d'habitants, tous deux sont emmenés au poste des C.R.S. de Ramatuelle... »

L'auteur de la lettre ajoute que le se-

## Le carnet de DL

## Nos deuils

C'est avec émotion que nous avons appris la mort soudaine d'Andrée MARTY-CAPGRAS, journaliste à Libération, dirigeante de mouvements féminins internationaux et qui, attachée à la défense de toutes les justes causes, nous avait, à maintes reprises, honorés de sa collaboration. Il y a quelques mois encore, nous avions publié un article où elle analysait les débats du Forum de Bruxelles, dont elle fut l'une des animatrices et où des femmes de nombreux pays avaient débattu notamment de la protection de l'enfance contre les préjugés raciaux.

A sa famille, à la rédaction de son journal, nous exprimons nos sincères condoléances.

## Sandales

UN fabricant allemand, dans l'euphorie du Marché Commun et de la grande réconciliation franco-allemande, a lancé un modèle de « sandale européenne », avec une marque déposée. Le service de publicité de ce fabricant a eu la charmante idée de baptiser cette sandale « ORADOUR ». Un nom qui sonne bien et qui fut, paraît-il, utilisé en toute innocence. La presse ouest-allemande s'est émue de cette candeur naïve et de cet impudent manque de mémoire.

Elle a eu tort. Les Allemands sont bien bons de nous pardonner leurs crimes. Oradour, c'est un fait d'armes, peu glorieux, certes, mais un fait d'armes tout de même. On sait que les Anglais adorent baptiser leurs ponts et leurs places de noms de défaites : Trafalgar, Waterloo... Pourquoi les Allemands n'en feraient-ils pas autant. Après la sandale « Oradour », pourquoi pas la cuisinière à gaz « Auschwitz », l'antimite « Varsovie », le nettoyeur « Coventry », l'éplucheuse « Compiègne » et la machine à laver « Nuremberg ». Autant de noms qui « sonnent » bien. Et qu'importent les souvenirs qu'ils ravivent ! L'essentiel n'est-il pas que les fabricants montrent leur bonne volonté de réconciliation européenne.

Oncle TOM.

cond policier a injurié grossièrement la femme, française, de l'un des ouvriers marocains, qui protestait.

A la demande d'éclaircissement faite par « Le Monde » à l'état-major des C.R.S., il a été répondu « qu'aucun service d'ordre n'a été mis en place par les Compagnies Républicaines de Sécurité et qu'aucun incident de ce genre n'a été signalé ».

On aimerait qu'une enquête soit menée rapidement sur place par les autorités compétentes.

## TRIBUNAUX

## ● Circonstances atténuantes pour « Jeune Nation »

DIX fascistes de « Jeune Nation » comparaissent, le 18 juin, devant la Cour de Sécurité de l'Etat — accusés de complot et de reconstitution de ligue dissoute.

Il n'est pas besoin de présenter à nos lecteurs ces personnages, avec à leur tête Pierre Sidos et Dominique Venner, déjà condamnés, il y a quelques années, pour avoir agressé, près de la Gare du Nord, à Paris, des étudiants noirs qui avaient commis le « crime » de se promener avec des jeunes filles blanches.

Dans le dossier qui les accuse aujourd'hui, il y a des tracts, des lettres, des exemplaires de « Jeune Nation » parus après la dissolution de l'organisation, le 15 mai 1958. Nous avons, à l'époque, dénoncé la reconstitution de cette association de malfaiteurs et la réparation de leur feuille violemment raciste.

Devant la Cour, Pierre Sidos s'en explique en ces termes :

« Indirectement, le 13 mai, nous avions travaillé au retour au pouvoir du général de Gaulle... En juillet 1958, alors que notre mouvement était dissous, je me suis rendu au ministère de la Justice où je fus reçu par M. Debré, Garde des Sceaux. Il m'a recommandé verbalement de ne pas tenir compte de la dissolution de « Jeune Nation »... Avec les assurances du Garde des Sceaux, qui allait devenir premier ministre, je ne pensais pas avoir mieux pour me mettre à couvert. »

M<sup>r</sup> Martin-Sané, qui fit pour Sidos une semblable démarche auprès de M. Guena, directeur du Cabinet de M. Debré, apporte, lui aussi, son témoignage :

« M. Guena, déclare-t-il, m'assura que le gouvernement, et particulièrement le Garde des Sceaux, étaient enclins à quelque sympathie pour ce mouvement. Il me rappela que les militants de « Jeune Nation » avaient, le 13 mai, participé à la manifestation dans la rue pour renverser le régime et amener le nouveau régime. Qu'il fallait trouver une solution. Le directeur du cabinet m'indiqua : « S'il n'est pas question de reconstituer « Jeune Nation », on pourrait trouver une autre solution : Pourquoi François Sidos n'accepterait-il pas de donner au mouvement le nom de « Jeune Nation Française ». Ainsi se termina notre entretien. Je rendis compte à ceux qui m'avaient mandaté. »

MM. Michel Debré et Guena (aujourd'hui député U.N.R. de Périgueux) avaient eux aussi, été cités comme témoins. Ils ne se sont pas présentés et n'ont pas cru devoir démentir, ni protester contre ces propos qui leur attribuent un comportement pour le moins étrange.

Toujours est-il qu'en juillet 1958, les dirigeants de « Jeune Nation » reprirent ouvertement et impunément leurs activités, ayant adopté l'appellation de « Parti Nationaliste », tandis qu'ils maintenaient à leur journal le titre ancien...

Fort étrange, également, est le réquisitoire de l'avocat général Trentz, qui accorde aux accusés le mérite de la « bonne foi » et qui va jusqu'à se placer avec eux sur le terrain de la discussion politique. « Le régime actuel n'est pas parfait, c'est évident, leur dit-il : le vôtre serait-il parfait ? J'en doute, et vous aussi. Il est donc très difficile de constituer un régime parfait qui, je le crois, n'existe pas. »

Résultat : la Cour reconnaît à la bande fasciste les circonstances atténuantes et prononce des peines légères, toutes assorties du sursis.

Pierre Sidos, qui était le seul détenu, est libre maintenant.

## AFRIQUE DU SUD

## ● L'itinéraire de la catastrophe

FIN mai, la C.I.S.L. (Confédération Internationale des Syndicats Libres), pro-occidentale, demande à l'O.N.U. de prendre des sanctions contre l'Afrique du Sud. La F.S.M. (Fédération Syndicale Mondiale) mène une campagne permanente dans le même sens.

★ Début juin, le livre du cosmonaute Youri Gagarine, intitulé « La route vers les étoiles » figure sur la liste établie par le gouvernement de Pretoria parmi les ouvrages et publications déclarés « indécents, obscènes ou choquants ». Cette liste a été publiée au « Journal Officiel » du gouvernement sud-africain.

★ Le 8 juin, mise en vente libre — mais pour blancs seulement — dans les magasins du Transvaal, de « vaporisateurs de poche à gaz lacrimogène d'une portée de quatre mètres et capables d'aveugler pendant une dizaine de minutes »...

(Suite page 3.)

## DROIT ET LIBERTÉ

MENSUEL

30, rue des Jeûneurs - Paris (2<sup>e</sup>)

Tél. : GUT. 09-57

## Tarif des abonnements

FRANCE :

Un an : 7 f. 50

Abonnement de soutien : 15 F.

ETRANGER

Un an : 12 F.

Par avion : tarifs divers selon pays  
Compte Ch. Post. : 6070-98 Paris  
Pour les changements d'adresse envoyer 60 centimes et la dernière bande.

EN BELGIQUE :

On peut se procurer « Droit et Liberté » ou s'abonner au « Cercle Culturel et Sportif Juif », 52, rue de l'Hôtel des Monnaies, Bruxelles 6. Les versements peuvent être effectués au C.C.P. 278947, de M. B. Gutman, Bruxelles.

Le numéro : 10 francs belges.

L'abonnement annuel : 100 FB.

Abonnement de soutien : 150 FB.

Gérante : S. BIANCHI.

Journal composé et imprimé par des ouvriers syndiqués

S.P.E.C. — Châteauroux



(Suite de la page 2)

★ Le 12 juin, deux nouveaux membres de l'organisation nationaliste Poqo ont été condamnés à mort.

★ Le 13 juin, dans une déclaration officielle, le ministre de la Justice de l'Afrique du Sud déclara que 3.246 membres de l'organisation nationaliste clandestine ont été arrêtés depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Mais les attentats terroristes continuent.

★ On apprend que 200 dirigeants du Congrès National Africain et du Congrès Pan-Africain, les deux principaux partis nationalistes noirs, ont dû s'enfuir à l'étranger.

★ Le 14 juin, M. Victor Vester, directeur de l'administration pénitentiaire en Afrique du Sud, a reconnu qu'il y avait près de 70.000 détenus dans les prisons et camps du pays.

★ Le 15 juin, à l'Assemblée plénière du B.I.T. (Bureau International du Travail), à Genève, pour protester contre la présence des délégués de l'Union Sud-Africaine, tous les Africains quittaient la salle de conférences, huant les représentants du régime raciste du Dr Verwoerd. Le 18 juin, les trente-deux pays africains décidaient, à l'unanimité, de se retirer de la session. Le 21, par 135 voix contre 3 et 57 abstentions, décision était prise d'exclure le soi-disant délégué des travailleurs sud-africains. Le 30 juin, l'O.I.T. a exclu l'Union Sud-Africaine de ses organismes élus et de ses réunions, et a nettement condamné l'apartheid.

★ Au lieu de se dire : « Bonjour » et « Comment allez-vous ? » les racistes d'Afrique du Sud se disent : « Quatre-vingt huit », c'est-à-dire deux huit soit la huitième place dans l'alphabet, soit H. H., ce qui veut dire : « Heil Hitler »...

★ Le 19 juin, onze mineurs noirs sont tués par un éboulement dû au manque de sécurité.

★ Le 20, Mme Walter Sisulu, épouse de l'ancien leader du Congrès National Africain, est arrêtée.

★ Le 21, un tribunal de Johannesburg a décidé pour la deuxième fois, d'ordonner la prolongation de la détention préventive de six journalistes blancs accusés d'avoir transgressé les dispositions de la loi sur les prisons en publiant des photos de manifestations populaires.

★ Le 24, le ministre de la Défense déclarait : « L'Afrique du Sud aurait besoin de fusées dans l'avenir ».

★ Le 25 juin, M. Kunene, représentant pour l'Europe et l'Amérique latine de M. Albert Luthuli, prix Nobel de la Paix, et leader du Congrès National Africain, a tenu une conférence de presse à Paris, dans laquelle il a déclaré : « Nous sommes à la veille d'une très grande tragédie » et il a laissé entendre qu'on allait à une terrible guerre civile en Afrique du Sud.

★ Le 27, le premier contingent d'avions de chasse à réaction du type « Mirage III », commandés à la France, arrivait à destination. D'autres envois suivront avant la fin de l'année.

★ Le 29, le Congrès Pan-Africain attaqua vivement la France et la Grande-Bretagne pour l'aide massive en matériel militaire qu'elles apportent à l'Union Sud-Africaine.

★ Le 30, « Le Monde » publiait une page entière de publicité rendant compte de la « 73<sup>e</sup> assemblée annuelle de la Chambre des Mines du Transvaal et de l'Etat libre d'Orange ». Il paraît que la production d'or bat tous ses records. Les expéditions d'uranium à destination des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, ont connu une expansion très favorable.

Cette liste de nouvelles en bref pour une période limitée est frappante en elle-même, sans qu'il soit besoin de la commenter. Encore ne trouve-t-on pas ici de compte rendu des travaux de la Conférence d'Addis-Abeba ; nous l'avons fait dans notre précédent numéro.

Mais les suites des décisions prises commencent à se faire sentir : le boycott des délégués de M. Verwoerd à la Conférence du Travail à Genève fut annoncé par les délégations africaines comme une conséquence de la conférence d'Addis-Abeba. Toute une série de mesures gouvernementales et privées sont en cours d'élaboration pour rendre la vie impossible aux massacreurs d'Afrique du Sud et de les mettre au ban de la civilisation.

M. Louw, ministre sud-africain des Affaires étrangères, a beau déclarer, comme il l'a fait fin mai que « L'Afrique du Sud doit être prête à résister aux menaces », et qu'il importe de renforcer inlassablement l'armée du pays, on ne saurait vaincre, en ces années d'émancipation accélérée des peuples opprimés, treize millions de noirs qui sont décidés à faire valoir leurs droits, par les moyens de la négociation, si on leur en laisse la possibilité, et selon la « voie algérienne », s'il n'y a plus d'autre issue. Déjà, il est trop tard, M. Verwoerd !

Roger MARIA.

## POSITIONS

### ● Un Prix Goncourt parle de l'antisémitisme

DANS une interview accordée récemment aux « Lettres Françaises », l'écrivain Roger Ikor, Prix Goncourt, a longuement exposé ses vues sur le problème de l'antisémitisme. Il a déclaré :

« Je suis naturellement d'origine juive, comme mes personnages principaux, et j'ai vécu en captivité l'antisémitisme des Allemands et surtout celui des Français, de certains Français du moins, qui me touchait évidemment davantage.

« Bref, sous l'effet des années de guerre, je me suis trouvé placé devant ce problème fondamental, à savoir : est-ce que vous, Français, vous me considérez comme l'un des vôtres, à part entière ?

« Sinon, s'il y a des si, des mais, des restrictions en vous, mais je ne marche pas. Je veux ma dignité, je veux assumer ma condition d'homme tout entière.

« Par conséquent, je ne veux pas avoir à cacher mes origines, sous prétexte qu'elles seraient, paraît-il, honteuses. Je ne veux ni en rougir, ni m'en enorgueillir. Je ne veux pas avoir à ruser avec moi-même, ni avec vous. Je suis ce que je suis, et je veux être ce que je suis.

« C'est de là, je pense, que le livre (1) est sorti, je veux dire à mon insu, de mes profondeurs... »

« ... Vous savez que les sujets de romans, on croit toujours les calculer, et puis ça dérive d'une autre manière. Je précise donc que si mon point de départ inconscient a été ce que je disais, sur le plan conscient, je m'étais proposé très simplement de lutter contre l'antisémitisme en

#### LE PRIX JEAN-MACE

Soucieuse de développer le goût de la saine lecture chez les jeunes, la Ligue Française de l'Enseignement décerne chaque année le « Prix Jean-Macé ».

D'un montant de 2.000 francs, ce prix est destiné à récompenser une œuvre littéraire (ouvrage imprimé ou manuscrit), pour adolescents (14 à 18 ans).

Les candidats doivent envoyer leur œuvres en trois exemplaires au Centre Laïque de lecture publique, 3, rue Récamier, Paris-7, avant le 1<sup>er</sup> octobre 1963.

(Communiqué)

présentant des juifs tels qu'ils sont, et non tels qu'on les peint. »

Et Roger Ikor poursuit :

« A la question que je posais à mes compatriotes « oui ou non », j'ai estimé que c'était un oui qu'on me donnait. J'ai reçu, d'ailleurs, à ce propos des tonnes de lettres souvent très émouvantes (permettez-moi de glisser là-dessus). Je me suis donc dit que c'était gagné, gagné sur le plan personnel, une entente véritable avec mes compatriotes, n'est-ce pas ? Mais surtout gagné sur le plan social. Qu'est-ce que je voulais, en somme, sur ce plan ?

« Montrer à travers la vie réelle, à travers l'enracinement réel d'une famille juive réelle, que l'antisémitisme est plus qu'un crime, une idiotie.

« Le thème de l'antisémitisme en nos pays, c'est en effet que le juif est à chasser parce que racialement étranger, racialement différent et précisons même racialement inférieur.

# Le douloureux problème antillais

« V ISAGE PALE » dit l'Indien de quiconque, insuffisamment nourri de soleil, manque de pigments.

« Coloured people » rétorque avec mépris le Blanc qui, s'appliquant à lui imposer ses propres idéaux, inspire au Noir le sentiment d'être en faute.

Coloured ou non, les hommes, sur les bords de la Caraïbe, intérieurement polis aux mêmes meules, composent la population tout à la fois la plus diverse et la plus homogène.

Le sang noir est d'une indiscrète éloquence. Quant au Blanc dit créole, inconsciemment mais authentiquement négriifié, rien d'autre que la nuance de la peau ne le distingue de ses compatriotes. A l'allure, au rythme des mouvements et du langage, à des signes indéfinissables, perceptibles aux seuls autochtones, les Antillais se reconnaissent infailliblement entre eux. Blancs ou noirs, entre mille têtes blondes et roses, parmi cent types divers d'Africains, de Mal-

par

Marie-Magdeleine CARBET

gaches, d'Indonésiens ou autres « sang-mêlé ».

Ce dernier dimanche, c'est une Martiniquaise parfaitement blanche qui aborda, au marché, une de ses compatriotes de couleur. Et d'épiloguer sur les nouvelles du pays. Et d'exprimer de l'inquiétude sur les actuels « événements » de là-bas. Evénements sur lesquels les services officiels d'information ne s'attardent pas. A tort. Si certains les ignorent encore, beaucoup, mal renseignés, ont fatalement tendance à les dramatiser à outrance.

Où peut conduire la politique de l'autruche sinon à l'aveuglement ? Ni les idées, ni les aspirations ne le cèdent au silence. Au contraire. Donc, des échos alarmants parviennent à cette jeune femme « béké » martiniquaise. (Béké : du groupe blanc, sinon de pur sang blanc.) Et déjà, elle pleure sur le sort réservé aux dits Blancs des Antilles françaises. Passer en France ses années de jeunesse, d'accord. Mais chacun veut retrouver un jour le ciel de son enfance. Lui faudra-t-il renoncer à cet espoir ? Renoncer aux douceurs de son île natale lorsque l'âge et les hivers européens lui refroidiront les os ?

A l'en croire, il n'y aurait pour ses congénères que sombre perspective.

Chassés, dépouillés, massacrés... Qui soit ?

Comme elle va vite en besogne, la gente dame ! Elle prend pour menaces sur l'avenir ce qui est manifestement le trouble d'une conscience tardivement alertée.

Il a fallu la rassurer. Lui apprendre qu'aux Antilles, le différend ne se limite pas aux rapports du peuple et des « békés »... que certes alarmant, le problème n'attend pas, ne peut attendre sa solution de quelques crimes ou violences, d'où qu'ils viennent... Il a fallu lui indiquer que certains békés, comprenant leurs intérêts réels, prennent, devant la gravité du malaise, le parti d'ouvrir les yeux et de faire mea culpa.

Voici, pour le prouver, quelques passages de la déclaration récente de l'un d'eux : « ... Où donc est cette liberté dont les bouches sont pleines à faire craquer les mâchoires ? Où est donc ce désir de garder à la France nos beaux départements ? Est-ce en nourrissant quelques privilégiés sous le ciel des Tropiques et un peloton de cavalerie en métropole que le pouvoir arrivera

« Or, le camper, en réaction, dans une position supérieure (c'est ce que font nombre de philosémites, catholiques ou juifs, c'est ce que fait Schwartz-Bart), le présenter comme un ange, cela n'arrange rien du tout, d'abord parce que c'est faux, ensuite parce que l'antisémitisme s'en accommode fort bien. Vous comprenez, ce qui compte, c'est de montrer que les juifs sont des hommes comme les autres, ni pires, ni meilleurs. Ce qu'ils sont, bien entendu. Bref, j'appellais gagner la partie réussir à persuader mon lecteur de la vérité, à savoir que le juif est un homme comme les autres. A ce moment-là l'antisémite et le raciste se sentent idiots et perdent par là même leur mordant. En somme, j'essayais de tuer à la fois le bouc émissaire et l'agneau pascal, pour ne laisser qu'un homme debout, ni sous-homme, ni surhomme... »

(1) « Les Eaux Mêlées » (Albin Michel).

à forger un mieux-être pour tous les Antillais ? Faut-il être aveugle pour ne pas voir la marée des mécontents qui monte et qui risque de submerger à la moindre fissure, par éclatement, sous poussée démographique. Faut-il être sourd pour ne pas entendre les voix qui demandent instamment une réforme politique et une reconversion économique, ou la séparation ?

... « Dieu sait si je mesure l'absurdité de l'autonomie et l'odieuse ingratitude de ceux qui la demandent. Mais il est flamboyant que nous faisons tout pour pousser les jeunes à la réclamer, même s'ils savent la folie de leur geste.

« CE NE SONT PAS EUX LES GRANDS RESPONSABLES, c'est nous, USINIERS, ACAPAREURS, distillateurs rampants, bananiers exploités, commerçants cupides, hauts fonctionnaires maladroits... »

La jeunesse antillaise n'approuvera pas tout de ce qui précède. En particulier la tirade sur « l'absurdité de l'autonomie et l'odieuse ingratitude ». Antilles et Guyane ont servi la France au delà de toute mesure. Pour ce qu'elles ont ostensiblement conquis ou reçu, elles ont payé et au delà. Elles ont payé même pour ce qui, secrètement, hypocritement leur fut interdit, refusé. Personne ne peut, en équité et justice, les taxer d'ingratitude.

Mais, quelles que soient les erreurs et la situation ici décrites, ces lignes sont reconfortantes à double titre. D'abord elles en disent plus long que tous les manifestes de tous les plaignants puisqu'elles émanent d'un béké lui-même. Ensuite, et ce n'est pas le moins important, elles sont extraites, parmi d'autres témoignages antillais, des colonnes du journal « Le Monde » du 26 juin dernier. Preuve que la grande presse française s'émeut ENFIN du douloureux problème antillais. Le « black out » cédera, petit à petit, la place à une large information. Et l'opinion publique alertée, jugera.

N.B. — Le terme antillais, dans notre pensée, englobe la population de la Guyane et celle des îles Caraïbes.

## Un style bien connu !

Parce qu'il a publié dans un récent numéro de « Droit et Liberté » un article sur la situation aux Antilles, M. Jean GEOFFROY, sénateur du Vaucluse, a reçu une lettre de menaces, sur un papier portant l'en-tête suivante : « Organisation Rosenberg. Informations internationales. Organisation de l'action privée contre l'expansion communiste », et qui se termine ainsi : « Nous avons décidé de nous opposer par tous les moyens à l'action antifrançaise que vous entendez mener. »

On reconnaîtra sans peine le style qu'illustra l'O.A.S. en Algérie, et qui évoque à s'y méprendre les diatribes hitlériennes contre tous les démocrates.

Ceux-ci, il va sans dire, tant aux Antilles qu'en France, ne se laisseront pas intimider par ces procédés odieux.

Mais, en tout état de cause, on aimerait savoir si les pouvoirs publics en connaissent les auteurs et quelles mesures ils comptent prendre pour les mettre hors d'état de nuire.

Savoir dormir...  
c'est  
savoir vivre !



EN VENTE dans toutes les bonnes  
Maisons de Literie et d'Ameublement  
et les grands Magasins.



## LE NOUVEAU BUREAU NATIONAL

Le Conseil National du M.R.A.P., élu le 12 mai à l'issue de la Journée Nationale tenue à l'U.N.E.S.C.O., s'est réuni pour la première fois le 11 juin à Paris, à l'Hôtel Moderne. Les débats, présidés par Charles Palant, ont porté sur deux rapports présentés successivement par Albert Lévy (les tâches actuelles du M.R.A.P.) et par M<sup>r</sup> Henri Garidou (l'action pour l'adoption de nos propositions de lois). Sont intervenus dans la discussion : Jean Schapira, Nicole de Boisanger, Léonard Sainville, Denise Decourdemanche, Gilbert Weisberg, Marie-Louise Kahn, Juliette Darle, Marie-Magdeleine Carbet, Henri Yerou, Charles Ovezarek, Hugues Steiner, Max Jacobs.

Le Bureau National a été ensuite élu. En voici la composition :

Pierre PARAF, président du M.R.A.P. ; Charles PALANT, secrétaire général ; M<sup>r</sup> ANNICHIARICO ; Julien AUBART, trésorier ; B. BLATMAN ; Marie-Eve BENHAIEM ; M<sup>r</sup> Fernand BENHAIEM ; Adolphe BERNO ; Mme BLOND ; Sonia BIANCHI ; Nicole de BOISANGER ; Marie-Magdeleine CARBET ; Alexandre CHIL ; Henri CITRINOT ; Joseph CREITZ ; M<sup>r</sup> Armand DYMENZTAJN ; M. EDOUARD ; M<sup>r</sup> Henri GARIDOU ; Paulette GOLDBERG ; M<sup>r</sup> Maurice IMERGLIK ; Max JACOBS ; Marie-Louise KAHN ; B. KLEINMAN ; Henri KRZIWKOSKI ; Renée LACOMBE ; Françoise LEMORT ; Félix LEROY ; Albert LEVY ; M<sup>r</sup> Marcel MANVILLE ; Roger MARIA ; Marcelle NYS ; Charles OVEZAREK ; M<sup>r</sup> PLACIDI-MONNET ; Madeleine REBERIOUX ; Léonard SAINVILLE ; Jean SCHAPIRA ; Nico SCIAKI ; M<sup>r</sup> Marie-France SCHMIDLIN ; Jean SCHMIDT ; Hugues STEINER ; Roger VALID ; S. WASSERMAN ; Gilbert WEISBERG.

### Au VII<sup>e</sup> Colloque juridique

M<sup>r</sup> Annichiarico, membre du Bureau National, est intervenu au nom du M.R.A.P. au VII<sup>e</sup> Colloque juridique, qui a eu lieu à la fin du mois de juin au Palais de l'U.N.E.S.C.O., et qui a été consacré aux problèmes syndicaux. M<sup>r</sup> Annichiarico a souligné, dans le cadre des débats, l'importance particulière de l'une des deux propositions de lois présentées par le M.R.A.P. au Parlement : celle qui concerne les discriminations raciales à l'embauche, dans les emplois, les salaires, etc.

Une résolution apportant le soutien du Colloque à cette proposition, a été adoptée à l'unanimité.

### Trois sociétés

#### honorent le M.R.A.P.

Notre dernier numéro étant consacré, pour l'essentiel, au compte rendu de la Journée Nationale, nous n'avons pu, faute de place, rendre compte, comme nous l'aurions souhaité, d'une série de manifestations, pourtant importantes, organisées par le M.R.A.P. et auxquelles il a participé.

Fin avril, comme nous l'avions annoncé précédemment, trois sociétés mutualistes juives, groupant les originaires de Varsovie - Ochota - Povonsk, de Siedlec et de Czenstochow, villes polonaises martyrisées par l'occupant nazi, avaient organisé, dans les salons de l'Hôtel Moderne, une grande réception en l'honneur de notre Mouvement. Plusieurs centaines de personnes y ont participé.

Dans une atmosphère de cordiale amitié, les présidents de ces trois sociétés, MM. Wroclans, Waisbert et Scheiner, prirent successivement la parole, ainsi que nos amis Gilbert Weissberg, au nom du Bureau de l'Union des Sociétés Juives de France, et Adolphe Berno, membre du Bureau National du M.R.A.P., dont c'était la première sortie, après une longue et pénible maladie. Tous exaltèrent l'action du M.R.A.P. et soulignèrent le devoir, pour ceux qui veulent s'opposer à l'antisémitisme, de soutenir cette action.

Au nom du M.R.A.P., dont plusieurs dirigeants étaient présents, le président Pierre Paraf, rentré la veille de Varsovie, où il avait participé aux cérémonies commémoratives du ghetto, et Charles Palant, secrétaire général du Mouvement, remercièrent les organisateurs et l'ensemble de l'assistance. Leurs allocutions, exposant les divers aspects du combat antiraciste, furent chaleureusement applaudies.

Après que le thé et des pâtisseries aient été servis, une partie artistique clôtura la soirée.

À CANNES, c'est sous la présidence de notre ami Jean-Jacques Samary, animateur du Comité du M.R.A.P., qu'a été célébrée, au Centre Culturel communal, l'insurrection du ghetto de Varsovie. S'étaient, notamment, associés à cette soirée : la Ligue des Droits de l'Homme, l'U.J.R.E., les Eclaireurs Israélites de France, le Ciné-Club « Champ contre Champ », etc. Ce fut un succès complet, de même que, quelques jours plus tard, la soirée organisée sous l'égide de la F.N.D.I.R.P., pour la sortie du film de Frédéric Rossif : *Le Temps du Ghetto*.

## Ce visage qui nous fut si cher...

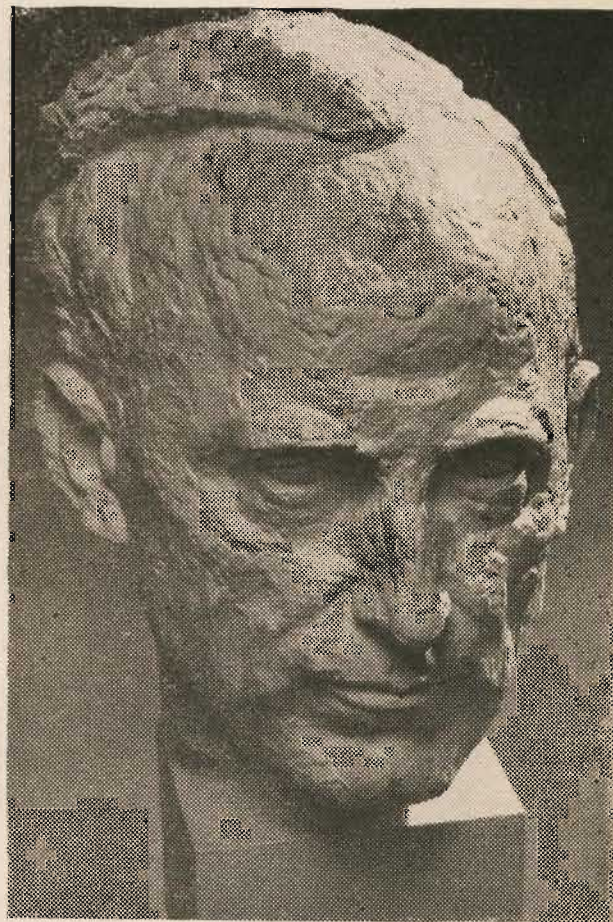
C'EST un sculpteur polonais, Michal Milberger, qui a fixé ainsi, dans le bronze, les traits de notre regretté ami S. Kornblut, qui fut l'un des fondateurs de notre Mouvement, à la direction duquel il assumait, pendant de longues années, avec un dévouement exemplaire, les hautes fonctions de trésorier.

Michal Milberger, bien que jeune encore, a déjà réalisé une œuvre importante. Un monument de lui peut être vu à Moscou, où il était réfugié pendant la guerre. Nombre de ses sculptures figurent dans divers musées.

Venu à Paris pour plusieurs mois, il se familiarise avec les œuvres des grands artistes français — Rodin, Bourdelle, et, plus près de nous, Zadkine, qu'il admire particulièrement — et continue à travailler.

C'est en s'inspirant de photos que lui avait remises Mme Kornblut, qu'il a réalisé ce beau et émouvant portrait.

Nous sommes reconnaissants à M. Michal Milberger d'avoir su matérialiser avec tant de talent un visage qui nous fut si cher, et dont le souvenir reste vivant dans nos cœurs depuis ce jour de novembre 1961 où notre ami nous a quittés.



# Le rassemblement criminel de Hameln DOIT ETRE INTERDIT !

« ACHTUNG ! Hameln 1963 ! Das grosse Treffen... », proclame l'affiche placardée dans la République Fédérale Allemande, annonçant la « grande rencontre des soldats allemands et européens de l'ancienne Waffen-S.S. », prévue pour les 21 et 22 septembre prochains à Hameln (Basse-Saxe).

Dans un de ses précédents numéros, notre journal avait ouvert le dossier de l'internationale néo-nazie qui tisse sa toile d'araignée en Europe Occidentale, en Amérique Latine, en Amérique du Nord, dans le Moyen-Orient, en Afrique du Sud. Plus d'une fois déjà, l'opinion a été mise en garde contre l'immense danger présenté par les liens existant dans le monde entre des anciens membres des organisations hitlériennes et les groupes de jeunes néo-fascistes.

### Qui sont les organisateurs ?

Et voilà que tous les survivants de la Waffen S.S., ce « corps d'élite » de l'ancienne armée d'Hitler, qui groupait, autour des cadres allemands, tout ce que l'Europe possédait de plus abject parmi les traîtres, les collaborateurs et les hommes du milieu, voilà que ces criminels entendent tenir un vaste rassemblement international, défi à tous les démocrates, à tous les gens de cœur.

La France, comme les autres pays occupés, a eu « ses » Waffen S.S., « ses » miliciens et « sa » Légion antibolchévique où paraissait Jacques Doriot de triste mémoire qui poussa l'impudence jusqu'à épingler des décorations françaises sur sa vareuse gris-acier d'officier allemand. Depuis la fin de la guerre, beaucoup ont repris du service dans les nombreuses organisations fascistes (parfois dissoutes et toujours reconstituées) qui préparent fébrilement la revanche.

Eh bien ! toute cette lie de la société dont les anciens sont encore verts et disposent de plus hautes complications et dont les jeunes espèrent s'emparer du pouvoir en Europe, toute cette racaille se tourne maintenant vers Hameln, en R.F.A., où l'organisation du rassemblement fasciste a été confiée à la branche allemande de l'internationale brune qui, sous le nom de « H.I.A.G. » connaît une existence absolument légale.

La H.I.A.G. comprend 50 subdivisions qui étendent leurs ramifications sur l'ensemble du territoire ouest-allemand. Camouflées sous le nom de « Services de Recherches et de Liaison », ces dernières se sont donné plus clandestinement les titres criminels de « Leibstandarte Adolf Hitler », ou de « SS-Panzer Division Das Reich », ou encore de « Panzergrenadier-Division Reichführer SS ». « Il s'agit, écrit en parlant de ces criminels la « Deutsche Soldatenzeitung » (« Journal du soldat allemand »),

d'un cénacle de vieux soldats éprouvés, dont le courage a été mis à l'épreuve dans de durs combats. Nombre d'entre eux portent de hautes décorations. Ils ont porté lors de la dernière guerre l'uniforme de Waffen SS. Le III<sup>e</sup> Reich qu'ils avaient servi fidèlement est mort



L'annonce de la « rencontre » parue dans la revue mensuelle de la H.I.A.G., « Der Freiwillige » (Le Volontaire).

mais la patrie allemande est vivante. Et c'est cette patrie qu'ils veulent servir ».

Voilà donc les organisateurs du congrès tels que les présente leur propre presse. Ils sont activement aidés par leurs voisins autrichiens groupés dans la « Kameradschaft IV » ainsi que par les nazis hollandais dont l'organisation se nomme « H.I.N.A.G. ».

### Le néo-nazisme est puissant

La rencontre du 21 septembre est l'aboutissement d'efforts tenaces. Les anciens SS se sont réorganisés d'abord à l'échelon local avec 380 organisations mises sur pied en Allemagne, dès 1951 qui furent présentées comme ayant été constituées « dans un but de pure camaraderie, à des fins sociales et juridiques ». En octobre de l'année suivante, eut lieu à Verden-Aller la première grande rencontre des SS avec 5.000 participants. Puis, le « Wiking Ruf », publication des SS, dont le siège est précisément à Hameln, annonçait la création d'« une association de travail permanente pour la sauvegarde des intérêts des anciens Waffen SS ». Deux ans plus tard, en avril, mai et septembre 1956 ont eu lieu en Allemagne Occidentale, huit rencontres de SS. L'année 1957 a vu se réaliser cinq manifestations importantes des anciens SS en Allemagne ainsi qu'une « première rencontre de recherches de disparus des chasseurs alpins de la Waffen SS » qui eut lieu sous la forme anodine d'une « soirée amicale » à Innsbruck (Autriche). En septembre et novembre de la même année ont eu lieu deux autres rencontres des anciens SS dont

une à Hagen avec participation de Flamands et de Hollandais. L'année 1962, fut marquée par plusieurs rallies de la H.I.A.G. (quatorze au total) dont une réunion frontalière organisée en commun avec la « Kameradschaft IV » autrichienne, ainsi qu'une rencontre avec les anciens SS scandinaves.

Le nouveau rassemblement prévu doit dépasser en ampleur tous les précédents. Parallèlement, les anciens SS préparent l'érection dans la même localité d'un Wahalla (monument) commémorant leurs « exploits » passés.

### La riposte s'organise

Peut-on imaginer qu'en France, plusieurs milliers de bandits, d'assassins avec préméditation, d'incendiaires, de voleurs, de violeurs de femmes et d'autres criminels s'organisent en un « syndicat », que ce dernier soit reconnu d'utilité publique et que ses membres tiennent un congrès annuel dans un grand hôtel des Champs-Élysées, auquel ils inviteraient leurs congénères d'autres pays, qu'ils aillent déposer des couronnes aux monuments aux morts, etc. ? C'est une plaisanterie macabre et de mauvais goût, dirait-on, et pourtant, c'est vrai dans la réalité ouest-allemande, réalité qui dépasse la fiction la plus impudente. Les assassins, violeurs et incendiaires ayant appartenu aux formations SS, déclarées organisations criminelles par le Tribunal international de Nuremberg, se sont regroupés. Leur organisation, la « H.I.A.G. », reconnue « d'utilité publique » par le gouvernement de Bonn, ose maintenant convoquer ce rassemblement sinistre.

Mais la riposte, elle, s'organise aussi. De nombreuses organisations de résistants et de déportés ainsi que le M.R.A.P., ont protesté auprès de l'ambassade ouest-allemande à Paris et du Ministère français des Affaires Étrangères. Mme Marie-Claude Vaillant-Couturier, député, ancienne déportée de la Résistance, a, dans une interpellation adressée à M. Couve de Murville, demandé quelles démarches il comptait entreprendre auprès du gouvernement de Bonn pour empêcher la rencontre des SS. En Grande-Bretagne, dans les autres pays ayant souffert du nazisme, et en Allemagne même, des voix s'élèvent avec force contre le rassemblement de Hameln. Ainsi, l'Association des Persécutés du régime nazi de Berlin vient de faire part de son intention d'appeler toutes les organisations de persécutés du nazisme d'Allemagne et de l'étranger à organiser sur le lieu même de la rencontre des SS une contre-manifestation.

Grande est la colère des déportés, des fils, filles, frères et sœurs d'assassinés. Tous les antiracistes, tous les démocrates se doivent d'agir, et d'agir dans l'union pour rendre vain le défi qui leur est lancé.

Que, dans toute la France, se multiplient les protestations, les manifestations communes. Que cette campagne nationale, jointe à celle des autres pays, constitue une avalanche irrésistible, capable d'imposer l'interdiction du rassemblement de Hameln !



# LE PRIX DE LA FRATERNITE

(Suite de la première page)

Le Prix de la Fraternité, rappelons-le, est destiné à « couronner chaque année l'œuvre ou la réalisation française, dans les domaines littéraire, artistique (théâtre, cinéma, peinture, etc.), scientifique ou philosophique, qui aura le mieux contribué à servir ou exalter l'idéal d'égalité et de fraternité entre les hommes sans aucune distinction d'origine, de race ou de religion ».

Les décisions du jury sont prises à la majorité absolue.

## Les précédents lauréats

Les précédentes décisions du jury, depuis la création du Prix, ont été les suivantes :

1956 : le metteur en scène **CHRISTIAN-JAQUE**, pour la réalisation du film « Si tous les gars du monde ».

1957 : **Elsa TRIOLET**, pour son roman « Le rendez-vous des étrangers » et **Gabrielle GILDAS-ANDREIEW-SKI**, pour son roman « Pas de cheval pour Hamida ».

Mention spéciale à **Claude VERMOREL**, pour son film « La plus belle des vies ».

1959 : **Marguerite JAMOIS**, **Pascale AUDRET** et **Georges NEVEUX**, pour

la réalisation théâtrale du « Journal d'Anne Frank ».

Mention spéciale à **Roger PIGAUT**, pour son film « Le cerf-volant du bout du monde ».

Hommage à **Edmond FLEG**, pour l'ensemble de son œuvre.

1960 : **Jules ISAAC**, pour l'ensemble de son œuvre, et plus spécialement « Genèse de l'antisémitisme » et « Jésus et Israël ».

Mentions spéciales : « Roméo, Juliette et les Ténébres », de **Jean OTCHENACHEK**, traduit du tchèque par François Kerel ; « Les passagers du Sidi-Brahim », de **Jacques LANZMANN** ; « Ballade de Little-Rock », de **Dora TEITELBOIM**, traduit du yiddish par Charles Dobzynski.

1961 : **Jules ROY**, pour son livre « La guerre d'Algérie ».

Mentions spéciales : « Le racisme devant la science », édité sous le patronage de l'U.N.E.S.C.O., et le film « Mein Kampf ».

1962 : **Robert MERLE**, pour son roman « L'île ».

Mentions spéciales : le film « L'Enclos » d'**Armand GATTI**, et la Collection « Enfants du monde » (Editions Fernand Nathan).

## JEAN SCHMIDT

Jean Schmidt a 33 ans. Avant d'être cinéaste, il fut comédien, dans la troupe de Sacha Pitoëff, puis dans celle de Marcel Marceau, avec laquelle il fit des tournées pendant deux ans. Il a réalisé plusieurs mises en scène au théâtre et adapté une pièce d'Edmond Fleg, « L'Enfant Prophète », au Théâtre de Paris, pour le 80<sup>e</sup> anniversaire du poète. Il prit contact avec le cinéma comme photographe de plateau, puis comme assistant.

Le scénario original de « Kriss Romani » qu'il présenta à la « Commission d'avance-recette sur scénario » du Centre National de la Cinématographie obtint une subvention de 20 millions, ce qui est très rare, et c'est grâce

### La décision

Le Prix de la Fraternité est décerné pour 1963 à **Jean SCHMIDT** pour son film « Kriss Romani ».

Cette œuvre d'une valeur artistique indéniable, qui pose avec courage et lucidité devant l'opinion publique, le cas tragique des Tziganes, encore victimes d'un ostracisme et de discriminations indignes de notre pays, est animée d'un souffle chaleureux de fraternité, exaltant, au delà de ce problème particulier, la compréhension entre tous les hommes, sans distinction de race ou d'origine.

Le jury tient, d'autre part, à mentionner spécialement parmi les œuvres examinées, le livre de **Jean Toulat**, « Juifs mes frères », qui a recueilli un nombre important de voix. Témoignage des efforts poursuivis pour effacer les vestiges d'un passé douloureux, cet ouvrage apporte, à l'heure du Concile Oecuménique, une contribution des plus efficaces à l'amitié judéo-chrétienne. Il mérite à ce titre, d'être salué avec reconnaissance et espoir.



Jean Schmidt et la petite Puce

à cette somme relativement modeste que le film fut réalisé.

**« Je ne pouvais pas rester indifférent »**

Le problème du racisme préoccupe depuis longtemps Jean Schmidt, et l'on

comprend qu'il soit un antiraciste convaincu : son père est mort à Auschwitz. La dernière fois qu'il l'a vu, en 1940 il était emmené par deux gendarmes, le visage en sang. Après, Jean Schmidt a vécu dans des maisons d'enfants juifs, où la Gestapo exerçait sans cesse son contrôle.

C'est en réalisant un reportage photographique dans le bidonville de Nanterre que Jean Schmidt prit contact pour la première fois avec des Tziganes stationnés parmi les travailleurs algériens. Il fut amené à effectuer quelques démarches pour l'un d'eux, à l'assister en correctionnelle — et cet homme était l'oncle de Puce, la petite héroïne de « Kriss Romani ».

Une amitié était née. Et pendant 4 ans, Jean Schmidt s'employa à connaître le monde des Gitans, son histoire, ses traditions quelquefois secrètes comme celle de la « kriss » (tribunal), les divers aspects de sa civilisation. Il apprit pour cela deux dialectes les plus usités parmi les Roms.

« En tant que juif, nous a-t-il déclaré, il m'a semblé que je ne pouvais pas rester indifférent au sort de ces parias. D'ailleurs j'ai découvert que sur bien des points leur histoire et celle des juifs ont des traits communs. Ainsi, à Séville, la procession masquée de Pâques était autrefois précédée par un juif, qui devait marcher en tête en chantant. Aujourd'hui, c'est un Gitan, représentant d'un autre groupe maudit, qui tient ce rôle... De même, sous le nazisme, juifs et tziganes ont subi de semblables persécutions racistes. »

En réalisant « Kriss Romani » Jean Schmidt a voulu faire œuvre sociale. Il s'est heurté pour cette raison à mille difficultés : pour plusieurs scènes, notamment dans le bidonville de Nanterre, l'autorisation de tournage lui a été retirée alors même que le film était approuvé, subventionné par le Centre National de la Cinématographie.

Le film, une fois terminé, a subi contre la volonté du réalisateur de nombreuses coupures, qui tendent à réduire sa signification sociale, ramenant la projection de 2 h. 10 à 1 h. 25. Mais Jean Schmidt soucieux de faire connaître pleinement son propos a décidé de publier le texte complet du scénario, accompagné de notes ethnographiques et de commentaires sur l'expérience qu'il a vécue.

## Des prolongements

C'est pendant le tournage de « Kriss Romani » que Jean Schmidt a pris contact, par son assistant, avec le M.R.A.P., pour obtenir des documents sur le racisme.

Passionné par l'action de notre Mouvement, il lui a, par la suite, apporté son concours entier, et il vient d'être élu membre du Bureau National.

« Kriss Romani » n'est pas seulement une œuvre, c'est un acte. Et Jean Schmidt souhaite que cet acte ait des prolongements. Agir avec le M.R.A.P., avec tous les amis des Tziganes pour que cessent des discriminations odieuses, pour que soient résolus de façon humaine les problèmes de stationnement, de scolarité, pour que ces parias puissent enfin vivre dignement, telle est la tâche qu'il s'est fixée.

Après « Kriss Romani », qui a déjà connu à Paris une brillante carrière, étant sorti simultanément au Rex, au Normandie et à La Rotonde, puis au Bonaparte et au Rainu, Jean Schmidt a reçu diverses propositions de tournage, notamment en Hongrie, en Algérie et en Israël. Dans l'immédiat, il prépare un film d'humour noir, consacré, dit-il, « aux amours d'une végétarienne et d'un garçon boucher dans le monde des abattoirs ».

Mais le monde dans lequel il est entré en réalisant « Kriss Romani » continue de le hanter...

## LE JURY

Mme Marcelle AUCLAIR, écrivain.

MM. Robert ATTULY, conseiller honoraire à la Cour de Cassation.

George BESSON, critique d'art.

René CLOZIER, inspecteur général de l'Enseignement.

Louis DAQUIN, cinéaste.

Alioune DIOP, président de la Société africaine de culture.

Jacques FONLUPT - ESPERABER, Conseiller d'Etat honoraire, ancien député.

Max-Pol FOUCHET, producteur à la R.T.F.

Jean-Paul LE CHANOIS, cinéaste.

Léon LYON-CAEN, premier président honoraire de la Cour de cassation, président d'honneur du MRAP.

François MAURIAC, de l'Académie Française, Prix Nobel.

André MAUROIS, de l'Académie Française.

Jacques MADAULE, historien.

Louis MARTIN-CHAUFFIER, écrivain.

Charles PALANT, secrétaire général du M.R.A.P.

Pierre PARAF, président du MRAP.

Claude ROY, écrivain.

Georges SADOUL, critique cinématographique.

## Vous pouvez gagner une caméra...

UNE caméra et un projecteur, un voyage en Israël pour deux personnes, des séjours en Corse et aux sports d'hiver, deux postes de télévision, une cravate de vison, un collier de perles, etc...

Ce sont là quelques-uns des cadeaux qui seront distribués en novembre, lors du tirage des bons de soutien édités par le M.R.A.P.

Chacun de vous, amis lecteurs, peut être l'un des gagnants, et nous sommes heureux de savoir que cette année, comme les années précédentes, plusieurs centaines de nos amis recevront ainsi la récompense de

leur dévouement à la cause que nous défendons.

Pour vous tous, il est vrai, l'achat de bons de soutien n'est pas essentiellement déterminé par le désir de gagner. Ce qui a déterminé d'ores et déjà tant d'antiracistes à nous adresser leur règlement, c'est la conscience qu'ils ont de l'ampleur de nos tâches, qui conditionne l'ampleur de nos besoins.

Qu'ils soient remerciés de leurs envois, de leurs lettres d'encouragement, et soutenons-leur (ce n'est pas incompatible avec l'accomplissement de leur devoir) d'avoir de la chance...

A ceux, encore nombreux, qui ont reçu

des carnets de bons de soutien et qui ont jusqu'à présent négligé de les régler, nous adressons un appel amical et pressant.

Nous sommes à la veille des vacances — non pour le M.R.A.P. mais pour la masse de ses militants et adhérents. Le Mouvement, qui continue de vivre et maintient sa vigilance, a besoin de votre concours pour « faire la soudure » d'ici septembre, où de grandes réalisations nous attendent...

Avant de partir pour un légitime repos, pensez donc à faire le petit geste que notre combat exige : réglez vos bons de soutien, demandez-en quelques carnets supplémentaires, placez-en autour de vous.

Nous comptons sur votre compréhension.

## CAMPING COQUILLÈRE

39, rue Coquillière  
Paris 1<sup>er</sup> - CEN. 04-09

☆

## PUTEAUX-SPORTS-CAMPING

5, boulevard Richard-Wallace  
Puteaux - LON. 30-12

☆

Réservez vos achats  
CAMPING  
à ces deux maisons amies  
Prix spéciaux M.R.A.P.

## Pour soutenir l'action du M.R.A.P.

contre le néo-nazisme, contre le racisme et l'antisémitisme

## JE SOUSCRIS

LA SOMME DE ..... F

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Effectuer les versements au M.R.A.P., 30, rue des Jeûneurs, Paris-2<sup>e</sup>, ou à « Droit et Liberté », même adresse, C.C.P. 6070-98 Paris.



## LA DEPOSITION des représentants du M.R.A.P. Charles PALANT et Hugues STEINER

Voici le texte de la déclaration écrite remise par nos amis Charles Palant et Hugues Steiner au Président de la Cour Suprême de la R.D.A., le 9 juillet, et que Charles Palant a présentée à la barre.

**N**OUS soussignés, Charles Palant, 41 ans, de Paris et Hugues Steiner, 37 ans, de Paris, respectivement, secrétaire général et membre du Bureau National du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix, sommes venus à Berlin, en ces journées de juillet, alors qu'à Paris l'on se prépare à commémorer le 16 juillet 1942 ou 25.000 juifs, hommes et femmes, vieillards et enfants furent arrachés à leurs foyers pour être livrés à l'extermination. Nous sommes venus ici à l'occasion du procès instruit par la République Démocratique Allemande contre le Dr Hans Globke, présentement secrétaire d'Etat à la Chancellerie fédérale de la République Fédérale Allemande.

Le Mouvement dont nous sommes les délégués, est en France représentatif des courants le plus largement divers de la pensée et de l'action antiraciste. Il s'efforce d'informer et d'éduquer l'opinion française dans l'amitié et le respect de tous les hommes sans distinction de considérations raciales ou nationales. Ce faisant, il continue la tradition glorieuse de la Résistance française sous l'occupation hitlérienne.

Dans notre pays alors soumis au joug nazi, plus de 100.000 Français ont été livrés aux camps d'extermination. Ces hommes, ces femmes, ces enfants ont été conduits à la mort pour le seul crime d'être nés juifs. L'application en France des lois raciales a enlaidé et ruiné des dizaines de milliers de familles. La responsabilité de ces crimes incombe bien sûr à tous ceux qui, sous l'uniforme hitlérien ou collaborateur de l'ennemi ont exécuté les instructions criminelles concernant la persécution des juifs. Mais combien plus grande encore est la responsabilité de ceux qui ont codifié et donné une base pseudo-juridique au génocide.

Il découle de l'acte d'accusation dressé par la République Démocratique Allemande, ainsi que des documents qui nous ont été soumis que particulièrement lourdes sont les charges qui pèsent sur le Dr Hans Globke qui en 1934, prêter serment de fidélité à Hitler.

Le cas du Dr Hans Maria Globke est d'autant plus inquiétant qu'il exerce aujourd'hui encore les plus hautes fonctions dans le gouvernement de la République Fédérale.

Tout en considérant l'importance du présent procès, nous ne pouvons que déplorer le silence de la République Fédérale Allemande qui n'a entrepris ni de rechercher, ni de faire connaître la vérité sur le Dr Globke. Cela témoigne d'une volonté délibérée de couvrir son passé.

Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix et nous-mêmes ses mandataires désignés, tous deux anciens déportés dans les camps de concentration, tous deux à jamais enlaidés par la perte de nos parents, frères, sœurs et nombreux êtres chers, déclarons solennellement n'aprouver pour le peuple allemand aucune haine.

Nulle part mieux qu'ici à Berlin démocratique, on ne voit encore aujourd'hui que le peuple allemand fut la première victime de Hitler et de ses complices.

Puissent le peuple français et le peuple allemand cheminer ensemble sur la voie de l'amitié dans un monde pacifique enfin débarrassé des séqueles et des maltraitances du nazisme.

Alors, nos morts seront enfin vengés.

Charles PALANT. Hugues STEINER.



Hans GLOBKE

L'acte d'accusation porté contre Hans Josef Maria Globke par le procureur général de la République Démocratique Allemande, est précis et documenté. Globke est accusé :

1 d'avoir « participé, en 1933, à l'élaboration et au commentaire de lois qui constituaient les bases juridiques de la liquidation définitive des formes parlementaires du système de Weimar et de l'instauration de la dictature fasciste. »

2 « Au cours des années de 1932 à 1938, l'accusé Globke a participé d'une manière décisive à la discrimination et au recensement des citoyens juifs d'Allemagne. »

**L**E 8 juillet, à 10 heures, s'est ouvert à Berlin, devant la Cour Suprême de la République Démocratique Allemande, le procès du Dr Hans-Josef-Maria Globke, aujourd'hui secrétaire d'Etat à la Chancellerie de la République Fédérale Allemande, et qui, sous Hitler, joua un rôle particulièrement important dans l'entreprise nazie de génocide et de domination.

L'acte d'accusation de 133 pages, dont nous donnons ci-dessous des extraits insiste, parmi les crimes reprochés à ce juriste, haut-fonctionnaire du ministère de l'Intérieur pendant toute la durée du régime hitlérien, sur l'élaboration de la législation antijuive, point de départ indispensable de toutes les persécutions qui devaient aboutir au massacre de six millions d'hommes, de femmes et d'enfants. « Le Dr Globke, conseiller gouvernemental de première classe, appartient sans aucun doute aux fonctionnaires les mieux dotés et les plus zélés de son ministère » écrivait de lui son supérieur hiérarchique, le criminel de guerre Frick.

Non content d'avoir établi les textes, Globke s'employa à les faire appliquer par ses collaborateurs et par ses interventions directes, en Allemagne et dans les pays occupés. Il préparait systématiquement le terrain pour l'étape ultérieure, celle de l'extermination, confiée à Eichmann. Globke ne s'est naturellement pas présenté devant la Cour Suprême, et le gouvernement de Bonn, dont il est l'éminence grise, se porte une fois de plus garant des qualités et de la bonne foi de celui qu'on a pu appeler « le bureaucrate de la mort ». Pourtant, les faits sont les faits. C'est sur la base de documents irréfutables, dans le respect absolu des règles juridiques, que se déroule le procès de Berlin auquel assistent plusieurs centaines d'experts et d'observateurs étrangers. Et plusieurs journaux ouest-allemands ont dénoncé depuis longtemps le scandale que constitue la présence d'un Globke à un poste qui fait de lui l'un des hommes les plus puissants de la R.F.A. A ces données, Bonn n'a opposé jusqu'à présent que des considérations morales et politiques. Ce qui compte aux yeux des antifascistes, de tous les antifascistes, c'est que la vérité soit établie nettement, c'est que justice soit accomplie.

Charles PALANT, secrétaire général du M.R.A.P., et Hugues STEINER, membre du Bureau National, représentants de notre Mouvement au procès, ont pu apporter leur témoignage dès le 9 juillet, après la lecture de l'acte d'accusation, dont plusieurs détails avaient fait l'objet de vifs débats entre les avocats (désignés d'office) et le Procureur général.

Dans un silence tendu, Charles Palant développa en termes émouvants la déclaration écrite qu'il allait remettre au Président de la Cour Suprême et que nous reproduisons ci-contre. Nombreuses étaient dans la salle comble les personnes qui ne pouvaient retenir leurs larmes quand notre secrétaire général évoqua les rafles du 16 juillet 1942. Après sa déposition, une femme, allemande de l'Ouest, qui se trouvait dans le nombreux public, vint lui dire, bouleversée, combien elle approuvait ses paroles. Ce fut un grand moment du procès.

Après les dépositions de divers experts, la Cour a entendu, le 10 juillet, le témoignage de M<sup>r</sup> Landau, avocat israélien, qui participa au procès Eichmann, et qui parle au nom de l'Association israélienne des Combattants Antinazis. « En Israël, déclare notamment M<sup>r</sup> Landau, nous attendons que Globke soit condamné. Nous considérons ce procès comme une suite logique de l'action engagée contre Eichmann. »

Plusieurs témoins allemands illustrent ensuite par leur expérience personnelle le comportement de Globke. Puis, intervenant en qualité d'expert, M<sup>r</sup> Charles Lederman examine en une étude juridique approfondie les responsabilités de Globke.

En ce qui concerne la France, il montre comment l'introduction des « lois de Nuremberg », élaborées par Globke, se réalisa sous l'occupation, par ordonnances successives



Ci-dessus : Une vue de la salle d'audience de la Cour Suprême de la R.D.A., le jour de l'ouverture du procès Globke.

Ci-dessus : Le Président de la Cour et ses assesseurs.



des autorités allemandes, suivies aussitôt de décrets équivalents pris par le gouvernement de Vichy. « C'est ainsi, déclare-t-il, que 130.000 juifs de France furent déportés, dont 2.000 seulement devaient survivre. » Et il rappelle que Ribbentrop, Ströcher et Frick (dont Globke était le collaborateur direct) furent condamnés à mort à Nuremberg et pendus, notamment parce qu'ils étaient coupables de l'assassinat de juifs. « Pour Globke, estime-t-il, le cas est au moins aussi clair et aussi grave. »

Pourtant, le chancelier Adenauer, auprès de qui M<sup>r</sup> Lederman avait protesté au nom de diverses personnalités françaises, a cru devoir personnellement affirmer : « L'attitude de mon collaborateur est irréprochable. »

A l'heure où nous mettons sous presse, le procès continue.

## LA COUR SUPRÊME

**L**e président de la Cour Suprême de la R.D.A., qui juge Globke, est le Dr Heinrich TOEPLITZ, âgé de 49 ans. Bien que chrétien, il fut lui-même, sous le régime nazi, victime des persécutions raciales en raison de la présence de juifs dans sa famille. Il fut interné dans des camps en France et aux Pays-Bas. Député à la Chambre du Peuple, il est membre dirigeant du Parti Démocrate-Chrétien (C.D.U.) de la R.D.A., du Front National, du Comité des Combattants Antifascistes, et président de l'Union des Juristes Démocrates. Il appartient à la présidence de la Cour Suprême depuis avril 1960.

Il est assisté de trois juges de la Cour Suprême : Dr Fritz MÜHLBERGER, 41 ans, Dr Hans REINWARTH, 43 ans, militant ouvrier depuis son adolescence, qui subit de longues années de détention à Dachau, puis à Mecklenbourg, et qui est juge à la Cour Suprême depuis 1954, Dr Johannes SCHREITER, 41 ans, fils d'ouvrier, membre de la Cour Suprême depuis 1961.

Le procureur général est le Dr Josef STREIT, 52 ans. Ancien ouvrier imprimeur, il combattit pendant toute sa jeunesse la montée du nazisme. Il a été interné pendant 7 ans à Dachau et Mau-thausen. Après 1945 il a participé activement à la création d'une justice démocratique en R.D.A. Il est membre du comité central du Parti Socialiste Unifié.

**A**LLER en Algérie, en 1963, même pour un premier voyage, c'est rentrer, à chaque pas, des souvenirs... Ces villes, ces lieux jamais vus, indiqués aux croisements des routes, leurs noms ressurgissent de notre mémoire : la guerre, jour après jour, nous les a rendus tristement familiers. Dans Alger à peine découverte, une plaque de rue, la direction d'un autobus, l'enseigne d'un café, soudain, font retentir à nouveau en nous la clameur des émeutes, le fracas des plastiquages et le tact meurtrier des mitraillettes...

Sous les Facultés, dont les frontons sévères surplombent l'ex-rue Michelet, s'ouvre, béant et noir, le fameux tunnel, d'où s'échappe un flot de voitures : Lagallarde avait installé là son « réduit », soi-disant inexpugnable. Oublieuse et inutile comédie.

Au Square du Plateau des Gîbres, dans la douceur du soir, des amoureux sont assis, semblables à tous les amoureux du monde, sous les tulipiers où les moineaux se sont tus ; à un autre banc, tournés vers la Grande Poste blanche de style pseudo-mauresque, un vieillard en gandoura, devise avec un soldat français : les petits marchands du trottoir attendent patiemment qu'on achète les cacahuètes, les sucreries de leur maître éventaire ; des enfants jouent sur les larges escaliers. C'est donc là, dans ces jardins, sur ces boulevards, au pied de ces immeubles orgueilleux aux façades sculptées, c'est là que se sont produits les derniers soubresauts, violents et rageurs, d'un monde condamné. Voilà

## Notes de voyage d'Albert LEVY

le monument aux morts, aux morts de lointaines batailles, aux morts de certain 6 février... Voilà, devant le bâtiment ultra-moderne de l'ex-gouvernement général, le Forum, carré de pierre, moins grand que les récits des manifestations ne le faisaient paraître... De ce balcon, les Ortiz, les Salan, les Challes ont cru pouvoir, à force de tirades grandiloquentes, arrêter la marche de l'Histoire. En vain : l'Histoire, comme la caravane du proverbe, a passé...

Et voici maintenant, dans la basse ville, les artères bryantes, animées, où régnait naguère la peur, où rôdait la mort, où le passant arabe — homme, femme ou enfant — servait de cible aux tumeurs de l'O.A.S. cachés derrière des colonnades ou l'angle d'une maison ; les cafés, largement ouverts dont les Européens seuls pouvaient, hier, franchir le seuil ; les places, les avenues, le port où explosaient les voitures piégées... Voici Bab el Oued, Maison-Carrée, le Champ-de-Macrocure, et, sur les hauteurs, El-Biar, autographe de quartiers dont nous avons connu les H.L.M., les magasins et les villas, en suivant les péripéties d'un drame qui fut aussi le nôtre, autant de mots dans lesquels s'est cristallisée notre angoisse, notre douleur.

## Par les ruelles de la Casbah

Alors que du régime colonial, il ne reste plus que le cadre, le mensonge qui le justifiait saute aux yeux : comment pouvaient-ils, honnêtement, parler d'Algérie française ? A deux pas des beaux quartiers, c'est la Casbah. Enlourant la ville européenne, il y a la banlieue arabe, avec la lepre des taudis et l'horreur des bidonvilles. Dans la campagne environnante, on voit, nettement séparés, la demeure de colon et le village en terre battue où s'abritent les fellahs. Au delà de la bande côtière, au delà des villes, au delà des routes et des voies ferrées conçues pour drainer les richesses, s'étend l'Algérie sous-développée, sous-alimentée, maintenue en marge du progrès et du temps. Comment ont-ils pu prendre ces enclaves européennes pour le pays entier ? Eux qui n'étaient qu'une partie, se prendre pour le tout ? Ignorer une population qu'ils côtoyaient, dont la masse les enveloppait, dont les yeux, agrandis par la faim et la souffrance, les regardaient ?

Quant à la place des Martyrs, des ruelles tortueuses, d'étroites voûtes, des escaliers abrupts m'ont conduit au cœur de la Casbah. On comprend mieux ici ce processus de déshumanisation que peut engendrer chez les privilégiés, grands ou petits, le spectacle d'un peuple opprimé.

Dans cette cité moyennéageuse, certains ne recherchent, mi-enchântés, mi-écœurés, que le « pittoresque » vanté par les guides touristiques : la souple démarche d'une femme en haïk, le marchand de poisson ambulancier, portant d'une main la balance et de l'autre son panier ; les marchands de beignets et d'orangeade, les cafés où, sans consommer, les hommes parlent et jouent aux dominos, les échoppes des vanniers, des tisserands, des tailleurs, où l'on se réunit pour commenter l'actualité, autour de l'artisan, les mélées

Une conférence européenne d'assistance non gouvernementale à l'Algérie a eu lieu, du 15 au 19 juin, près d'Alger, à la cité universitaire de Ben Aknoun. Quarante pays étaient représentés. Notre rédacteur en chef, Albert Lévy, qui a participé à cette conférence dans la délégation de l'Association d'Amitié et de Solidarité Franco-Algérienne, rapporte ici ce qu'il a pu voir au cours de son séjour.

des radios et des phonos, un âne minuscule descendant précautionneusement une venelle, les odeurs de friture et d'égoût mêlées, et, dans la trouée d'une arche, l'apparition bleue de la mer...

Ne voir que cela, ou le voir en esthète, quelle aberration ! En parcourant la Casbah, me disait un ami, j'ai eu honte d'être Français. Et, de fait, l'envers, ou plutôt la condition de ce « pittoresque », c'est, précisément la misère, le chômage, l'ignorance — lieux nullement incompatibles avec les bienfaits de la civilisation que l'on dit avoir dispensés là. S'il y a de jolies fontaines, dans la Casbah, c'est parce que beaucoup de malsons n'ont pas l'eau courante, et pas davantage, d'ailleurs, l'électricité. En regardant les marmots dépenaillés s'amuser sur le sol avec n'importe quoi, je ne pouvais m'empêcher de penser à cette magnifique vitrine de la rue Didouche Mourad, où rutilent encore, pour rien, les jouets chers et modernes des enfants européens. Et nous fera-t-on croire que les habitants de la Casbah ne préféreraient pas vivre dans des logements confortables et s'appropriationner dans de belles boutiques, plutôt que d'acheter les brocades usagées offertes au coin d'une porte par un vendeur famélique ?

D'ailleurs, c'est vrai, l'affairisme : les mystifiés et les mystificateurs qui, pour justifier cet état de choses, pour en masquer les raisons, préfèrent l'attribuer à la volonté de ceux qui en sont victimes, ou y voir la preuve d'une infériorité native. « Ils sont comme ça, comprenez-vous, ils ne changeront jamais... »

Et l'euphorie de l'amateur de « pittoresque », l'hostilité du calomniateur haineux, témoignent d'une même acceptation de l'Injustice, d'un même mépris de l'homme.

sition de quelques chiffres permettent de le confirmer sans discussion possible. La conférence de Ben Aknoun a dressé, à ce sujet, un bilan accablant.

Si l'économie s'est trouvée brusquement paralysée et restera longtemps déséquilibrée, c'est parce que des liens étroits l'attachaient à la métropole, vers laquelle s'écoulaient les produits de la terre et des mines, et d'où venaient les produits de consommation. Tout, en la matière, reposait sur les Européens qui, non seulement assuraient la direction, mais constituaient la quasi-totalité des cadres techniques et administratifs. Leur départ a laissé un vide, que les Algériens ne peuvent combler dans l'immédiat, non par incapacité congénitale, mais parce qu'ils furent toujours tenus à l'écart de ces fonctions et n'ont pas reçu la formation nécessaire. Sait-on, par exemple, qu'en raison de la faible scolarisation, 80 % de la population sont analphabètes ? A cela s'ajoutent les destructions de sept années de guerre, les massacres et les sabotages de l'O.A.S. : l'Algérie indépendante est née dans un bain de sang, sur un champ de ruines.

En France, il n'est pas de juif dont la famille n'ait eu à souffrir du nazisme. En Algérie, on ne rencontre guère d'homme ou de femme dont des parents, plus ou moins proches, n'aient été tués au cours de ces dernières années : on a dénombré 1.500.000 morts pour 9 millions d'habitants. On compte, dans ce pays, 600.000 veuves, 250.000 orphelins.

Au lendemain de l'indépendance, les dirigeants de l'Algérie se trouvaient en présence de 2 millions de personnes sortant des



250.000 orphelins...

## Un bilan accusateur

Qu'y a-t-il de changé aujourd'hui ? Un an après l'indépendance, c'est à peine si le racisme a modifié son masque. On brandit la débacle économique, la misère accrue comme une preuve nouvelle de la supériorité des Européens. Hypocritement, on reconnaît que tout n'était pas pour le mieux auparavant, c'est encore pire... « Vous voyez, maintenant, c'est encore pire... » On confond aide et coopération, comme s'il n'y avait pas réciprocité, comme si d'immenses richesses ne continuaient pas d'être exploitées par les anciens maîtres, comme s'il n'y avait pas le pétrole. En faisant payer au contribuable français les frais de la décolonisation comme on lui a fait payer le maintien du régime colonial, y compris par la guerre, on tente de l'affoler avec des chiffres gonflés, on s'agitote sur lui, on le présente comme le bailleur de fonds d'une entreprise de gaspillage. Et l'on triomphe ! « Vous voyez, ils sont incapables de se débrouiller seuls... » De là à l'Algérie, il n'y a qu'un pas, et les « Ri-Varol », les « Aspects de la France », au milieu de leurs rêves sanglants, ne se font pas faute de le franchir.

En réalité, ce qu'un visiteur impartial peut constater d'emblée, à savoir que les difficultés actuelles découlent directement de ce triste passé, un examen plus approfondi, la juxtapo-

« camps de regroupement », et qui avaient tout perdu, dont les villages, par milliers, étaient détruits. Depuis plusieurs années, d'immenses étendues de terres n'étaient plus labourées, 500.000 réfugiés revenaient du Maroc et de Tunisie. Les entreprises abandonnées manquaient de matériel et leurs propriétaires, en partant, avaient parfois laissé d'énormes dettes. Les dossiers de la Sécurité Sociale, du Gaz et de l'Electricité, tous les documents et les archives nécessaires au fonctionnement d'un Etat, à l'organisation d'un pays, avaient été brûlés ou emportés. Dans tous les domaines, l'O.A.S. avait accompli son œuvre, détruisant, en même temps que des milliers de vies humaines, des écoles, des hôpitaux, la Bibliothèque universitaire d'Alger...

Voilà pourquoi l'Algérie a besoin, comme le souligne l'appel adopté à l'issue de la Conférence, d'enseignants et de médecins, de spécialistes, industriels et agricoles, de vivres pour ses enfants, de vêtements et de produits pharmaceutiques, de tractors et de dispensaires ambulants, d'équipement scolaire, de livres... Voilà pourquoi il est fait appel à toutes les bonnes volontés pour aider à reconstruire, à instruire, à soigner...







# Après une émission sur Louis-Ferdinand CELINE



ENFIN ça y est ! « on » nous en redonne ! A table messieurs les intellectuels ! Le miroton s'est fait attendre, mais vous n'allez point le regretter ! Pensez donc ! il a mijoté durant 18 ans ! à petit feu, comme il convient ! Voici, ce soir 19 juin 1963, servi chaud sur les ondes de France III, la chaîne de l'Elite, un cuisinot de Louis Ferdinand Destouches, dit Celine, fraîchement poivré d'une levée d'interdiction !... « Bon appétit, messieurs ! » ... Dommage qu'il m'ait trop fait vomir et que par tant, je sois allergique à ce cadavre pour le restant de mes jours, car, je me serais volontiers offert le snobisme de souper avec vous, chers intellectuels en goguette !

Ah ! vraiment, messieurs je la souhaite légère à votre esprit, votre petite bagatelle pour un massacre...

Bagatelle, oui ! Balancer l'encensoir sur un tas de fumier, est l'acte facile qui (vous le pensez du moins), vous classe à bon compte son homme dans ce qu'il est convenu d'appeler : l'intellectuellisme courageux ! C'est-à-dire que vous avez ce soir le courage de casser une croûte de Céline, les fesses confortablement posées sur la

Par

**Yves JAMIAQUE**

terre déjà durcie des charniers... Courage pour le moins égal à cet imbécile qui se faisait cuire un œuf au plat sur la flamme du tombeau du Soldat inconnu.

Plaisir du paradoxe, plaisir de la dialectique ! oh ! je le sais bien, cela ne va pas plus loin que ça, pour vous ! Vous hausseriez les épaules si l'on vous disait que le Céline réhabilité de ce soir, cette exhumation d'une charogne, passe obligatoirement par la profanation d'un martyrologe sur lequel sont inscrits les noms de millions de victimes.

Vous seriez bien étonnés, si l'on vous disait qu'il n'y a guère de différence entre la réhabilitation de Céline par vous autres et le peinturlurage de croix gammées sur le mémorial juif par les nerfs de Jeune Nation.

Haussez les épaules et soyez étonnés. Car il en est ainsi. Et cela se passe ce soir, 19 juin 1963, sur une chaîne de la radio française... 19 juin ! 24 heures après que cette même radio française ait célébré l'appel du 18 juin 1940... Eclectisme saugrenu ! inconscience (du moins je l'espère) que l'on veut appeler aujourd'hui esprit libéral.

Mais l'esprit libéral, n'exige pas, n'a jamais exigé, la réhabilitation des monstres, des assassins, des génocides, ni celle de leurs troubadours ! L'esprit libéral exige au contraire qu'on se souvienne d'eux avec horreur, de telle sorte que l'avenir en soit préservé.

L'esprit libéral n'est pas une boutique de brocante où l'on peut entasser pêle-mêle, le meuble de valeur et le chiffon moisi, ni une volière où le pou dévore l'oiseau.

Et l'esprit libéral n'est pas non plus une chapelle où, comme les antiques initiés, les intellectuels viennent pour discuter au pied de l'Autel du sexe des anges !

Le droit à l'esprit libéral s'est acquis, comme la liberté dont il est le prolongement direct, à coups de révolution, de sang, de combat. Et comme la liberté, il doit être défendu contre ses ennemis. Le rôle des intellectuels sur ce terrain ne consiste pas à faire cohabiter le criminel et sa victime, mais il consiste à faire qu'il n'y ait plus de victime, ce qui implique l'éviction des criminels !

Ce soir, 19 juin 1963, par cette réhabilitation de Louis Ferdinand Destouches, dit Céline, on nous force, sous couvert de liberté intellectuelle, à une cohabitation indécente.

J'AI sous les yeux un article de la « Semaine Radiophonique » annonçant sur trois quarts de page ladite émission. Il y est écrit notam-

ment que deux ans après sa mort « Céline est ENFIN dédouané. » N'entendez-vous point le soupir de soulagement que contient cet ENFIN ! « ENFIN » on oublie l'excitation à la haine, ENFIN on passe l'éponge ! ENFIN on DEDOUANE ! Que signifie DEDOUANER ?... « faire sortir une marchandise des entrepôts de la douane, en acquittant les droits. » Larousse dixit.

Mais qui a payé les droits de sortir la « marchandise Céline » de notre douane, c'est-à-dire, hors de notre vigilance ! A qui a-t-on payé ces droits ? Et quels droits a-t-on payés ? Le temps qui passe ne saurait être un droit de « dédouanage ». Et nul n'est assez riche pour payer ce dédouanage-là. Car pour dédouaner les Céline, il faudrait nous rendre tous les morts de Dachau, de Buchenwal, de Mauthausen !...

L'irresponsable de l'article écrit encore : « Pendant l'occupation, bien qu'il s'abstienne de toute action... » Mensonge ! Dès 1940 Céline se rallie ouvertement à Vichy, à tel point qu'au moment de la libération il est obligé de s'enfuir outre-Rhin, comme un lâche qu'il a toujours été.

Et plus loin, dans l'article, je lis : « Une société des amis de Céline s'est créée aux Etats-Unis sous l'impulsion d'un monsieur Lévy » !... Vous avez bien lu ! Un monsieur Lévy !... voilà sans doute ce que le plumassier de cet article considère comme un dédouanage !... C'est un monsieur Lévy qui a dédouané Céline !... Si la chose est vraie (et pourquoi ne le serait-elle pas ! Pour mener à bien ce genre de réhabilitation, cette catégorie de pigiste possède des trésors de documentation), si la chose est vraie, cela prouve qu'il y a des imbéciles partout. Ce dont nous n'avons jamais douté. Mais l'ironie fielleuse de la phrase donne sa valeur réelle à l'argumentation des piètres avocats de ces mauvaises causes.

M AIS en fin de compte, que fut cette émission en elle-même ? Une émission mal à l'aise, une émission de mauvaise conscience. En gros, elle s'est bornée à être le reflet de l'activité médicale de Céline, avec la sauce littéraire qui arrosait cette activité. Il fut médecin des pauvres ! Et alors ? La veille à la télévision, l'excellent Etienne Lalou nous avait donné un magistral portrait physique et moral d'un médecin de campagne anonyme : Lalou n'a pas cru nécessaire, à juste titre, de nous dire comme ce fut le cas dans l'émission sur Céline, que ce médecin « menait un combat impossible pour l'homme meilleur »... Peut-être parce que l'admirable médecin de Lalou, ne considère pas ce combat comme impossible. Peut-être parce que ce combat pour l'homme meilleur n'est pas impossible à la condition de ne pas avoir écrit « Bagatelle pour un massacre », et « L'école des Cadavres ». Car comment ne pas penser que dans le même temps que Céline, ce médecin des pauvres, s'acharnait à guérir une vieille femme, il prêchait la haine de millions d'hommes !... Les nazis aussi avaient des « médecins » !

On nous a dit dans cette émission que Céline était un homme « trop sensible »... Bagatelle pour un massacre et L'école des Cadavres !...

On nous a dit qu'il a fait « L'œuvre que Zola n'a pu faire ! »

Voit-on Céline, ce lâche, écrire « J'accuse » ? Et c'est très mal venu, de très mauvais goût, quand on pense à l'affaire Dreyfus, d'accoler au nom de Zola, l'auteur de « Bagatelle pour un massacre » et de « L'école des cadavres ». On nous a dit encore qu'en Céline, le médecin et l'écrivain faisaient « une magnifique alternance de génie »... En effet ! Une ordonnance et une page de « Bagatelle pour un massacre ». Un diagnostic et une page de « L'école des cadavres ». Comme pour le génial inventeur du pâté

d'alouette... moitié, moitié ! Une alouette, un cheval !

Nous avons même droit à un enregistrement de la voix de Céline ! Que nous a dit le grand homme ? Ceci : « L'écrivain doit mettre entre lui et ses semblables un mur d'acier »... Et c'est ça, qu'on appelle le génie ? Si c'est ça, alors, messieurs les intellectuels de chapelle, gardez ce génie pour vous, plaquez-vous cette sorte de génie sur le nombril, et admirez-le à loisir ; vous êtes hors de la vie fraternelle et vous ne nous intéressez pas. Car une chose est certaine : il n'y a, il ne peut avoir de génie, que dans la communion humaine.

Elle nous a dit enfin, la voix de ce cadavre : « Inconsciemment, je me suis mis tout le monde à dos pour qu'on me foute la paix. »

Et cette phrase retentit comme une volonté dernière, alors, si vous l'aimez ce « génie », respectez-là, cette volonté : laissez-le pourrir en paix... Et par la même occasion, il nous foutra la paix !

J'AI peut-être donné l'impression de me déchaîner un peu trop violemment pour une « bagatelle »... Mais qu'on veuille bien considérer qu'au bout de la « bagatelle » il y a le « massacre » ! Et qu'aujourd'hui moins que jamais, il ne faut quitter de l'œil, ces sortes de réhabilitations, ces exhumations, ces résurrections... Toutes, toutes sans exception, l'une après l'autre, l'une au bout de l'autre si l'on n'y prend garde, elles finiront par ouvrir à nouveau le chemin qui mène « à l'école des cadavres ».

20 juin 1963.

## ALGERIE 1963

(Suite de la page 7)

La page tournée

En visitant des entreprises, en parlant aux travailleurs, aux commerçants, j'ai été frappé par le courage, le dynamisme de ce peuple si durement éprouvé et qui aborde résolument les immenses tâches de l'après-guerre. La libération acquise au bout de sept années de sacrifices, suppose, pour les Algériens, une transformation radicale des conditions d'existence et des structures de la société. Il y a une grande soif de justice dans ce pays, où indépendance et révolution sont deux notions inséparables. Et si la plupart des Algériens savent d'expérience, que tout n'est pas possible tout de suite et ne semblent pas prêts à céder à la démagogie, la nationalisation des grands domaines, comme celui de Borgeaud, ou encore d'hôtels, de cafés, de cinémas, que de riches bourgeois arabes auraient voulu acquérir, l'institution de comités de gestion élus par les travailleurs dans un nombre croissant d'entreprises, toutes ces mesures d'inspiration socialiste recueillent l'adhésion enthousiaste des larges masses et expliquent l'indéniable popularité du président Ben Bella.

\* \*

Après cette guerre, où le racisme a joué un rôle déterminant, on pouvait craindre que les Algériens ne conservent de la rancœur, voire de l'hostilité à l'égard des Européens. Je n'ai vu se manifester ni parmi les simples gens, ni dans les milieux officiels, de tels sentiments. Quelques exactions ou « règlements de comptes » ont bien eu lieu dans la première période, commis par des individus ou par des gangs organisés. Les autorités ont réagi avec vigueur. Rapidement, le mot d'ordre : « Tourner la page » allait devenir une réalité vivante. C'est à tous les enfants de l'Algérie, sans distinction d'origine, que s'ouvrait cette communauté nouvelle, où le mot « frère » est le plus souvent employé dans les rapports entre citoyens.

« Tourner la page » : il y avait, on doit le reconnaître, quelque mérite à cela. Et pourtant, des démarches furent faites

après d'Européens à Alger, de juifs à Constantine, pour leur demander de rester, pour les rassurer, leur assurer qu'ils exerceraient librement leurs activités professionnelles et sociales. La guerre était finie. L'O.A.S. avait disparu. Pourquoi ne pas s'accorder désormais ?...

A maintes reprises, j'ai entendu des réflexions de ce genre : « Dommage que les pieds noirs s'en aillent... Dommage qu'ils n'aient pas compris... On aurait pu, ensemble, construire une Algérie plus belle. » Concernant les juifs, on souligne qu'un nombre important d'entre eux ont participé à la lutte de libération nationale et que plusieurs occupent des postes dans les services ministériels et administratifs.

Parcourant, à mon arrivée, les deux hebdomadaires édités à Alger, j'ai eu le plaisir de découvrir dans l'un (*El-Moudjahid*), le troisième article d'une excellente série sur le racisme, et dans l'autre (*Révolution africaine*), l'intervention intégrale du professeur Jean Dresch à notre Journée Nationale de l'U.N.E.S.C.O....

Mais aujourd'hui, il ne reste plus en Algérie que 130.000 Européens et fort peu de juifs, habitant surtout les grandes villes. Dans une imprimerie nationalisée, j'ai rencontré un ouvrier d'origine italienne, né en Algérie, qui m'a décrit avec enthousiasme l'atmosphère fraternelle régnant dans l'entreprise. Cependant, la plupart de ces « pieds noirs », encore attachés aux vieux préjugés, ne pouvant supporter de rompre avec certaines habitudes, et privés du milieu dans lequel ils évoluaient, envisagent de partir à leur tour, non pour cause d'insécurité, mais d'inadaptation. Ils refusent la main qui leur est tendue. D'autres Européens arrivent : techniciens, enseignants, médecins, désireux de coopérer à l'exaltante édification en cours.

\* \*

Il est logique qu'ayant tant souffert du racisme, les Algériens repoussent aujourd'hui cette perversion de l'esprit. De même, après les épreuves de la guerre, on conçoit qu'ils soient peu enclins à de nouveaux affrontements.

Contrairement aux impressions, aux appréhensions qu'une certaine presse fran-

çaise a pu susciter, dans cette Algérie tout entière occupée à faire face à de pressants problèmes, dans cette Algérie tournée vers l'avenir, les excitations nationalistes, le fanatisme agressif qui s'expriment dans des pays proches, semblent trouver peu d'écho. Dans les conversations que j'ai eues sur ce point, je n'ai pas rencontré d'affirmations catégoriques, de slogans figés, mais plutôt un désir d'information, de discussion.

Le gouvernement algérien s'est solidarisé, par diverses déclarations communes avec certaines thèses des autres pays arabes au sujet d'Israël. Dans la vie politique intérieure, ces thèses ne sont guère évoquées, pour le moment du moins. C'est vers l'Afrique, plus que vers le Moyen-Orient, que s'oriente l'Algérie. C'est pour aider à la libération de l'Angola que se constitue un corps expéditionnaire. Une semaine de l'Afrique du Sud, avec de grandes manifestations, vient de se dérouler. La vocation africaine de l'Algérie, les suites à donner à la conférence d'Addis-Abeba, telles apparaissent aujourd'hui les préoccupations fondamentales.

Une société nouvelle

Que réserve l'avenir ? L'Algérie indépendante est en gestation. Politiquement, économiquement, des choix tentent de s'affirmer, au milieu des contradictions, des contestations ouvertes ou voilées, des obstacles de toutes sortes. Une société nouvelle se fraie une voie, péniblement, à travers le chaos laissé au lendemain de la guerre.

Toutes les délégations à la conférence de Ben Aknoun ont pris l'engagement de l'aider à s'affirmer et à vivre, sachant bien, malgré tout, que l'essentiel des forces nécessaires naîtra de cette société elle-même.

Les antiracistes du M.R.A.P., qui ont lutté contre la haine aux moments les plus difficiles, qui ont œuvré avec ardeur à la paix, à la reconnaissance des droits du peuple algérien, ne peuvent, devant cette étonnante et rude mutation, qu'éprouver de la sympathie et de l'espoir.

Albert LEVY.



# « Nous n'avons pas peur de mourir »...

## Faisant face aux déchaînements racistes les noirs américains préparent pour le 28 août une marche sur Washington

Le 28 août prochain aura lieu une marche des antiracistes américains sur Washington, marche annoncée depuis quelque temps et à laquelle on s'attend que 300.000 personnes participent. La date en a été arrêtée le 2 juillet à New York par les dirigeants des six plus importantes organisations noires.

La marche symbolisera en quelque sorte les acquisitions de l'importante étape de la lutte engagée par la population noire des Etats-Unis, étape commencée en février dernier par une flambée de colère dans tous les Etats du Sud à la suite d'un attentat commis contre trois étudiants noirs et marquée ensuite par des manifestations contre l'hystérie raciste dans l'Alabama et le Mississippi, puis par le puissant mouvement de protestation contre l'assassinat en juin du leader noir Medgar Evers.

Ainsi, le mouvement pour l'intégration raciale s'apprête à concentrer ses efforts sur la capitale fédérale, où le Congrès américain a commencé à discuter le projet de loi sur les droits civils déposés par le président Kennedy avant son départ pour l'Europe à la fin du mois de juin. Mais en dépit d'une certaine confusion qui semble encore planer sur le mouvement anti-ségrégationniste qui souffre d'un manque de coordination, en dépit d'un manque de franchise de certaines personnalités officielles qui affichent un attachement verbal à la Constitution tout en se gardant bien d'agir, le vent est à l'optimisme dans les milieux antiracistes et M. Roy Wilkins, secrétaire général de la N.A.A.C.P., a pu dire au congrès annuel de Chicago ouvert le 1<sup>er</sup> juillet que « l'épi-

ne dorsale de la ségrégation était brisée ».

### Le programme soumis au Congrès

L'étape actuelle de la lutte pour la défense des droits civils de 20 millions de citoyens des Etats-Unis comporte donc deux volets ; le premier c'est la lutte courageuse livrée par les intéressés eux-mêmes, lutte qui a ses victimes, ses morts et ses blessés et qui entraîne des représailles policières, des attentats et des assassinats.

Le deuxième volet du dyptique, inséparable du premier, c'est la campagne légale, marquée par le projet de loi sur « les droits civils et l'égalité des possibilités d'emploi » du président Kennedy. La N.A.A.C.P., tout en rendant hommage au projet de loi, estime qu'il devrait être complété par la création d'une commission, ayant pouvoir de contrainte, chargée de surveiller l'application du principe de l'égalité raciale dans l'emploi, par l'attribution de pouvoirs plus étendus au ministre de la Justice et par des sanctions contre les syndicats pratiquant la discrimination (1). Il importe cependant de souligner que l'initia-

tive et la contribution personnelle du président Kennedy à la rédaction du projet de loi n'ont pas manqué d'impressionner favorablement les hommes de bonne volonté tant aux Etats-Unis qu'en Europe.

Le programme pour lequel le président n'a pas craint d'engager la lutte au moment même où les esprits étaient échauffés par la grave affaire d'assassinat de Medgar Evers comporte, rappelé-t-on, cinq points, à savoir : 1<sup>o</sup> Déségrégation dans les lieux publics. 2<sup>o</sup> Déségrégation dans les écoles. 3<sup>o</sup> Plein emploi. 4<sup>o</sup> Création d'un service de relations entre les communautés et établissements dans chaque ville d'un « Comité des relations interraciales ». 5<sup>o</sup> Pouvoir pour le gouvernement fédéral de refuser toute aide financière aux Etats pratiquant la discrimination.

### Contrecarrer les manœuvres...

On voit que la situation est loin d'être simple. Il y a d'une part l'attitude du chef de l'Exécutif lui-même, attitude qualifiée par M. Roy Wilkins de « pas assez énergique ». Il y a une nouvelle et toute récente vague de manifestations

Les dirigeants des six groupes qui se sont réunis à New York pour préparer la marche du 28 août. — De gauche à droite : John Lewis, Whitney Young, Philip Randolph, Dr Martin Luther King, James Farmer et Roy Wilkins.

et de contre-manifestations tant dans le Sud que même dans le Nord des Etats-Unis.

Mais ce qui ajoute encore à la complexité du problème c'est le fouillis apparemment inextricable de la procédure dont les racistes et les autres adversaires de l'intégration savent se servir avec maestria tout en ne renonçant point aux moyens plus vulgaires tels que la corde, la matraque, la bombe, etc.

Ainsi, dans le cadre de la campagne engagée au Congrès, on s'attache avec habileté à rechercher des failles dans l'armure de la N.A.A.C.P. en jouant sur le fait que les revendications noires n'ont pas encore trouvé d'expression définitives, uniforme et cohérente. Ceux qui objectent à la législation intégrationniste du président, fidèles aux meilleures traditions de la tactique de Tartuffe, se gardent bien de prêter le flanc à une attaque directe qui pourrait leur être fatale à très brève échéance et se réfugient dans le maquis de la procédure, refuge classique et combien sûr de tous les « gangs » des Etats-Unis. Entourés de bons avocats, ils entendent user de « tous les moyens de Droit » que comporte le règlement du Congrès afin de donner à toute minorité la possibilité de faire entendre sa voix et de bloquer en sa faveur le jeu parlementaire normal.

Le révérend Martin Luther King, s'adressant à plus de 3.000 personnes venues l'entendre dans une église de Brooklyn, a déclaré s'associer pleinement à la Marche projetée sur Washington, manifestation qui, selon lui, « est destinée à contrecarrer les manœuvres d'obstruction que ne manquera pas d'entraîner au Congrès la discussion de la loi sur les droits civils présentée par le président Kennedy ». Simultanément, le Congrès de la N.A.A.C.P. réuni à Chicago a mis au point un vaste programme de lutte contre la ségrégation raciale sur un plan national, programme devant se traduire notamment par de nouvelles manifestations dans l'ensemble du pays.

« Les noirs ne veulent pas de violence, ils ne veulent pas devenir des martyrs, mais ils n'ont pas peur de mourir », déclarait au Congrès M.L.C. Bates, secrétaire de la N.A.A.C.P. « Le noir n'a plus peur », déclarait M. W. C. Patton, secrétaire pour le Tennessee, en ajoutant qu'« il a appris que s'il pouvait mourir pour son pays, il pouvait aussi mourir pour sa race ».

L'opinion générale exprimée par les participants au Congrès était que la fin de la ségrégation raciale aux Etats-Unis viendrait beaucoup plus vite qu'on ne le croyait généralement. « Il n'est plus question d'accepter de compromis », a déclaré M. Robert Saunders, représentant la Floride.

Telle est la situation au moment où nous mettons sous presse. La fin d'une importante étape de la lutte antiraciste aux Etats-Unis approche de son dénouement logique grâce à la combativité et à la détermination des intéressés et à la prise de position raisonnable du chef de l'Exécutif lui-même.

(1) L'accusation de discrimination en matière syndicale, semble avoir suscité la réaction du leader syndicaliste bien connu Walter Reuther qui a tenu à participer récemment à une manifestation anti-ségrégationniste à Philadelphie aux côtés du Révérend Luther King.



## Un combat de notre temps

LES manifestations impressionnantes des noirs aux Etats-Unis ne constituent pas un événement imprévisible, car il y a longtemps que ceux-ci ont engagé la lutte contre la ségrégation raciale dont ils sont victimes, et l'on pouvait s'attendre à les voir étendre et intensifier leur action afin d'obtenir un résultat décisif.

Cette lutte est animée par un mouvement organisé par une élite de noirs, avec lequel sympathisent ou que soutiennent un certain nombre de blancs. Ce mouvement a comme centre la **National Association for the Advancement of Colored people**, mais aussi d'autres organisations plus récentes, tel que le « C.O.R.E. », que dirige le leader bien connu, le courageux pasteur Martin Luther King.

Jusqu'à ces temps derniers, le mouvement avait, par ses campagnes et ses démarches effectuées en suivant la voie de la légalité, obtenu certains résultats, tels que la proclamation juri-

que liée dans une large mesure à l'influence de facteurs socialistes, n'en constitue pas moins une révolution ayant ses caractères propres.

Tous ces événements, qui font de notre siècle l'un des plus grands de l'histoire universelle, ont eu leurs répercussions sur toutes les nations du globe et ont mis de nombreux Etats en posture difficile devant les revendications des masses ou des peuples opprimés. L'on sait, par exemple, combien le Pouvoir, en France, qui a dû reculer devant le torrent de la décolonisation, n'en continue pas moins à se montrer réticent en matière de politique antiraciste. C'est ainsi que dans l'ordre interne de l'Etat, on persiste, depuis de longs mois, à freiner l'adoption de deux textes de lois présentés à l'Assemblée Nationale à la demande du M.R.A.P. et que dans l'ordre externe, les représentants de la France ont soutenu à l'O.N.U. des Etats colonialistes comme le Portugal et l'Afrique du Sud où sévit une ségrégation raciale accompagnée de persécutions sauvages.

QUANT au gouvernement des Etats-Unis, il a essayé d'avoir une attitude plus souple en fonction de l'intérêt qu'il porte aux jeunes Etats africains ayant accédé à l'indépendance. Les peuples d'Afrique s'intéressent au sort des noirs des U.S.A., et de ce fait, les relations économiques des Etats-Unis avec ces pays se seraient rapidement détériorées si des mesures énergiques n'étaient pas prises par le gouvernement américain contre la discrimination raciale. La résolution adoptée à ce sujet par la conférence d'Addis-Abeba représente un avertissement non équivoque. M. Kennedy n'a pas manqué de faire valoir ces données qui militent en faveur du renversement de la politique de ségrégation raciale, et il est à penser qu'une très grande partie de l'opinion américaine s'y montrera sensible, d'autant plus qu'elle peut avoir à craindre que la presse socialiste et communiste ne commente ce qui se passe pour en tirer des conclusions sévères.

L'attitude du gouvernement américain en face du mouvement anti-ségrégationniste est également conditionnée par les impératifs électoraux. En effet, le parti démocrate auquel appartient le président Kennedy détient la majorité dans les Etats du Sud et il est certain que de ce côté, sa candidature, lors des prochaines élections présidentielles, risque fort de courir à l'échec au profit d'un candidat républicain. Mais, en revanche, on peut admettre que M. Kennedy ne perdrait pas, en fin de compte, car la perte des voix appartenant à des démocrates sudistes pourrait être facilement contre-balançée par un gain de nouveaux suffrages « noirs » ex-républicains. Et puis, il est possible au Président de faire comprendre à la plupart des Américains que leur pays a le plus grand intérêt — et le plus urgent aussi — à mettre fin à la politique aberrante de ségrégation qui le discrédite de plus en plus auprès de l'opinion internationale.

A ces considérations, s'ajoute l'écho de la grande voix du Pape Jean XXIII qui a condamné toute discrimination entre les hommes et prêché la paix et la fraternité universelles.

C'est dans de telles conditions que le mouvement pour le progrès des noirs a choisi de livrer un assaut contre la ségrégation raciale américaine. La situation est mûre pour que s'ouvre une ère plus heureuse pour les noirs américains victimes depuis des siècles de l'oppression raciste.

PAR  
**Georges SAROTTE**

dique par la Cour Suprême des Etats-Unis de l'égalité des droits. Mais ce n'était là pour les racistes qu'un « chiffon de papier », les gouverneurs et les policiers du sud n'en avaient nullement cure.

Brusquement, il s'est produit comme une explosion dans le monde noir, sous forme de manifestations extra-légales et même illégales. Certains noirs ont même constitué une organisation pour une action violente, mais ce n'est là qu'une minorité et en tout cas cela permet de mesurer le degré d'exaspération qui a fini par s'emparer des noirs à bout de patience.

Si violence il y a, elle a été jusqu'ici employée surtout par les racistes avec l'appui des autorités officielles. Entre les deux camps, existe une masse assez importante de citoyens blancs, qui paraissent disposés à des compromis devant permettre d'atténuer la rigueur de la ségrégation raciale, sinon d'y mettre fin.

POUR bien comprendre le cheminement des forces qui se sont développées et viennent de s'affirmer spectaculairement dans le monde noir, dans la période qui vient de commencer et qui paraît devoir être décisive, il faut tenir compte du contexte historique qui s'est formé et enrichi de divers apports, depuis la seconde guerre mondiale.

Un premier apport provient de cette guerre elle-même, dans laquelle les noirs américains ont fourni leur contribution à la victoire sur le fascisme et l'hitlérisme. Cette contribution par les sacrifices qu'elle comportait, devait comporter aussi, nécessairement, en contre-partie, l'octroi de droits et de libertés.

Un autre apport provient des puissants bonds en avant des pays socialistes dans la voie du progrès économique et culturel ; ils n'ont pas été sans exercer une profonde répercussion dans les masses opprimées dans divers pays.

Un troisième apport découle de la décolonisation qui, quoi-